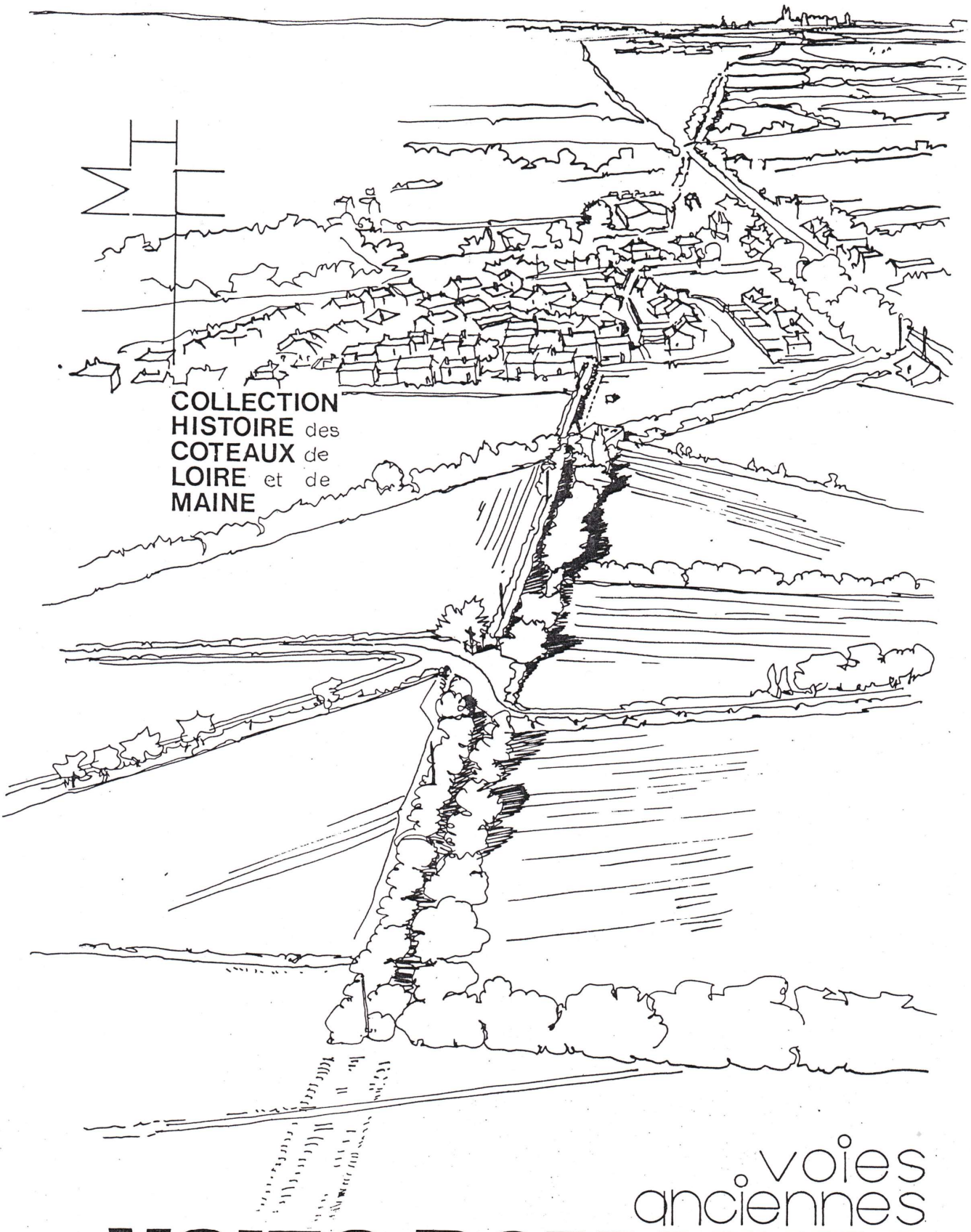


COLLECTION
HISTOIRE des
COTEAUX de
LOIRE et de
MAINE

voies anciennes

VOIES ROMAINES

VOIES ANCIENNES, VOIES ROMAINES

TRACES ET TRACÉS DES VOIES ANCIENNES DES COTEAUX DE LA MAINE ET DE LA LOIRE

JEAN MARCOT

1987 - 2000

EDITIONS HCLM

I. INTRODUCTION

Il y a trois grandes étapes dans la formation du terroir et l'aménagement du territoire de nos coteaux.

1. Avant l'histoire

Aux temps préhistoriques, notre pays n'était pas structuré, pas de grandes routes, pas de grandes cités, seulement quelques villages « vici », avec toujours à coté : une rivière ou le fleuve pour la pêche et les transports à longue distance, des champs mal délimités pour récolter des céréales, la forêt cultivée ou « chênaie » pour fournir du bois d'œuvre et de chauffage, du gibier, des baies, des glands, etc. Le peuplement était donc concentré le long des voies d'eau dans des villages rassemblant quelques huttes à partir desquelles partaient en éventail des chemins de terre qui se perdaient vite dans la nature. Les gaulois n'étaient pas des citadins comme les peuples méditerranéens. Avaient-ils seulement des agglomérations ? ou de simples bourgades à la croisée de chemins ainsi que quelques refuges dans lesquels ils s'enfermaient en cas de danger.

Cependant des échanges commerciaux et culturels importants sont attestés dès le néolithique par la découverte d'objets tels que haches, perles d'ambre, statuettes et bracelets ou bronzes étrusques. La Loire et ses affluents se doublèrent plus tard de voies terrestres à moyenne et longues distances.

2. La colonisation romaine.

Il y a deux mille ans, les Romains envahirent notre pays et le colonisèrent. Or comme ils n'étaient pas de bon navigateurs, leurs légions durent dans un premier temps, emprunter les quelques voies de terre gauloises. Leur but était d'implanter de grandes exploitations agricoles de plusieurs dizaines d'hectares : les « fundi » autour de « villae » toujours à l'écart des villages gaulois, sur des sites vierges qu'ils aménagèrent selon des règles bien précises enseignées à Rome par Caton, Varron, Columelle, et bien d'autres, et parfaitement connues.

Ces centres de production [1] importants furent reliés par un réseau de voies secondaires nouvelles, à une ville marché, « Julio magus », tracée et bâtie également selon des principes d'urbanisme bien établis. Les produits transitaient par elle pour être exportés au loin et notamment à Rome que la Gaule ravitaillait alors. Par exemple des exportations importantes de viande de porc salée, partaient par bateaux sur la Loire. Les villes marchés capitales ou citées, civitates, furent reliées entre elles par des grandes voies rapides, sortes d'autoroutes pour l'époque, sur lesquelles circulaient des courriers réguliers et principalement le « cursus publicus », véritable poste pour hauts fonctionnaires et notables avec ses relais, ses auberges, ses camps-étapes. Elles devaient aussi assurer des mouvements de troupes rapides et pour cela elles avaient donc un caractère stratégique évident. Leur réseau est assez bien connu à l'échelle de tout l'Empire Romain. Il a fait l'objet de plusieurs itinéraires dont une carte, la Table de Peutinger que tous les chercheurs essaient d'interpréter pour localiser sur le terrain les grandes voies romaines aujourd'hui disparues.

Ces dernières eurent en effet beaucoup de mal à survivre à l'occupation romaine car les invasions barbares ruinèrent les « fundi » dès le IV[e] siècle ; les exportations vers Rome cessèrent; il n'y eut plus de mouvements de légions romaines à assurer. Leur entretien coûtait trop cher, aussi tombèrent-elles en abandon.

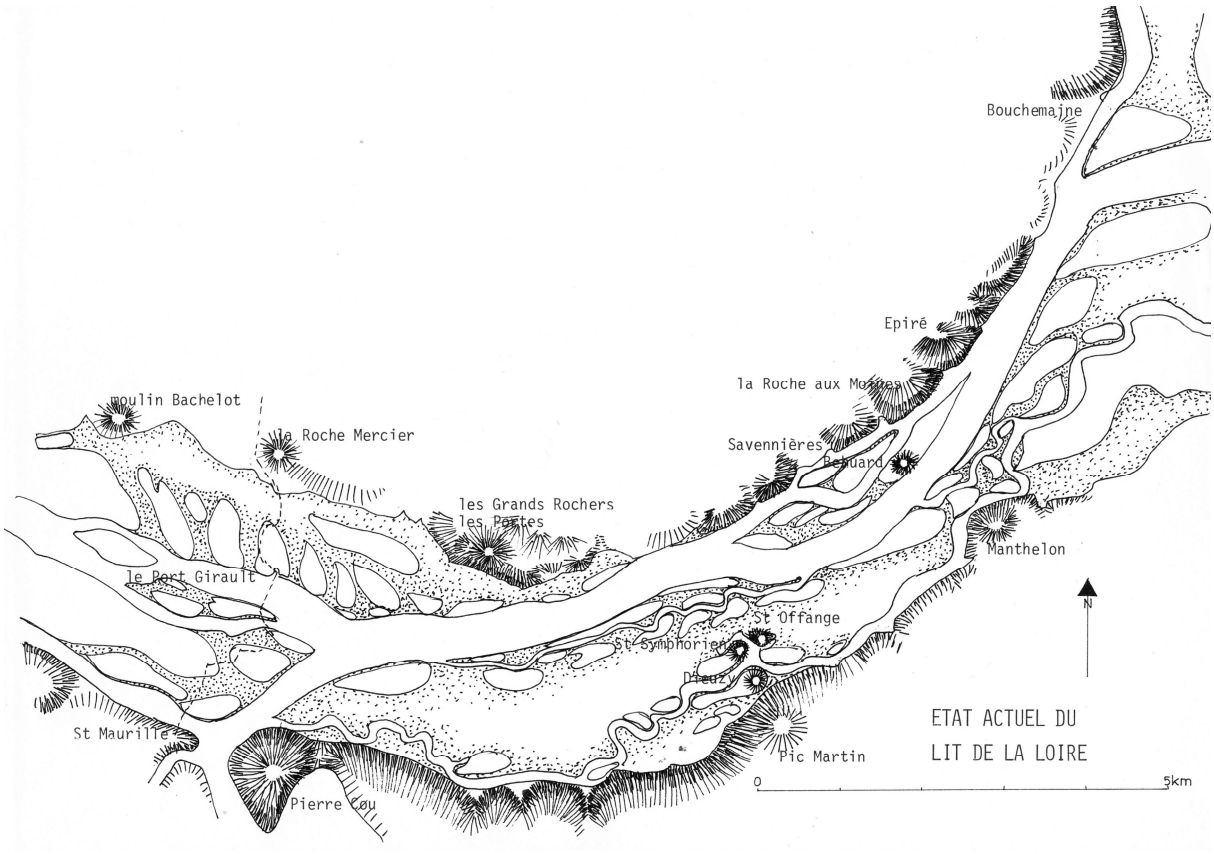
3. Les temps modernes

Il y a mille ans environ, soit vers l'an mille et donc un millénaire après l'invasion romaine, notre pays se ressaisit ; les invasions barbares cessèrent ; les productions agricoles firent de grands progrès grâce aux techniques nouvelles. Quelques « villae » furent reprises par des colons angevins comme à Coulaines[2] par exemple, mais la plupart avaient disparu depuis longtemps.

C'est à partir des anciens villages gaulois toujours vivants qu'un nouvel aménagement du territoire



Carte 2019.



Etat actuel du lit de la Loire

fut entrepris, en défrichant les bois et taillis qui envahissaient nos coteaux et la vallée même[3] , en assainissant les nouveaux champs par des réseaux complexes de fossés et de haies qui donnèrent à nos paysages l'aspect caractéristique du bocage angevin que nous lui connaissions encore au début du vingtième siècle.

Les liaisons antiques furent donc reprises, c'est-à-dire que les rivières redevinrent voies de communications privilégiées et que les chemins d'exploitation des hameaux celtiques devinrent voies de liaison entre villages. Ceux-ci se développèrent plus ou moins selon qu'ils possédaient une paroisse ou non, car la paroisse était le centre rural de base avec son église et son cimetière. Des mottes féodales puis des châteaux forts les protégeaient et servaient de refuges autant pour les populations que pour les productions agricoles ; les « granges dîmières[4] » servaient de silos dans les zones de défrichement où de nouvelles paroisses étaient créées comme à Saint-Martin-du-Fouilloux, à Saint-Georges-sur-Loire à Saint-Augustin-des-Bois, etc. Elles attirèrent de nouvelles liaisons routières qui se substituèrent peu à peu aux antiques voies romaines et après maintes rectifications de tracés aboutirent après la Révolution au réseau routier national et départemental que nous possédons encore.

4. Époque contemporaine

Aujourd'hui, dernière étape du développement de notre pays, notre bocage disparaît au profit des grands remembrements ruraux. Notre réseau national est abandonné aux régions et aux départements. Un nouvel aménagement du territoire bouleverse de fond en comble nos paysages. Il a commencé il y a un siècle et demi avec la création du chemin de fer, la finition des levées, anciennes turcies, la disparition de la navigation commerciale et la création de « La Loire Navigable », l'industrialisation et ses conséquences à l'Alleud[5] notamment , la disparition du vignoble à La Possonnière et à Bouchemaine, l'immense débordement de l'urbanisation dans toutes nos communes, la création de voies autoroutières et la disparition presque totale des fermes en tant qu'exploitations agricoles.

Nos coteaux ont pris sous nos yeux un nouveau visage ; un paysage neuf efface celui que les moines défricheurs ou « étagers[6] » avaient dessiné il y a mille ans en gommant celui que les colons romains avaient eux-mêmes dessiné mille ans plus tôt.

5. À la recherche des temps perdus

On comprend alors qu'il ne reste plus grand souvenir de l'époque gallo-romaine. Et pourtant nombre de détails subsistent encore pour qui sait les reconnaître et justifient ça et là les tracés des voies antiques que mettent à jour quotidiennement les grands travaux sources exceptionnelles de fouilles archéologiques. Un point sur les voies romaines en Anjou a été fait en octobre 1982 dans Histoire et Archéologie n°67 par un historien : Michel Provost. Il a recensé alors 137 études déjà, rien que sur le site de « Ségora » et concluait malgré cela à une connaissance encore bien imparfaite de notre réseau routier gallo-romain.

H.C.L.M. qui s'intéresse à l'histoire et au patrimoine des Coteaux de Loire et de Maine depuis Angers jusqu'à Saint-Georges-sur-Loire, a réuni une documentation des plus précise sur les tracés qui constituent l'os-

sature primitive de notre paysage tant pour la diffuser auprès de ses membres que pour apporter sa propre contribution à l'histoire locale et attirer l'attention sur certains éléments singuliers dont elle a pu prendre connaissance, afin de les protéger et de les mettre en valeur. La présente étude tente d'éclairer le problème sous un jour peut-être nouveau, en regardant le site d'origine en aménageur.

6. Les repères

Notre terroir reste ancré aujourd'hui encore, sur bon nombre de points singuliers qui ne s'expliquent que par la pérennité de repères jadis nécessaires pour voyager ainsi que par une cadastration, voir un remembrement concomitant à l'application du tracé des voies nouvelles sur le terrain. Dans le quadrillage actuel du bocage, chaque carrefour, chaque virage non justifié par le relief, chaque talus de labour, peut donc révéler la trace d'un chemin antique.

Or, ce chemin fut dès l'origine cadencé selon une métrique officielle adaptée à l'homme. Elle donna donc au tracé de la voie, certaines proportions, une « échelle humaine » en quelque sorte, qui est la marque de la colonisation primitive du site se manifestant soit par la taille des champs, soit par des bornes sur les grands axes.

« Fundi » et voies romaines ont ainsi pu former un ensemble homogène avec les « oppida » à l'écart de la vallée car les limites des domaines agricoles implantés autour de leurs « villae » s'appuyaient sur les axes du réseau viaire. Ainsi les limes désignent à la fois les chemins et les limites de ces grands domaines terriens qui sont à la base de nos anciennes paroisses puis de nos communes.

Les villae nous sont révélées par la toponymie et les reconnaissances archéologiques aériennes malheureusement difficiles dans notre secteur du fait de l'acidité générale des sols. La voirie romaine peut être retrouvée par des vestiges, des fouilles et des passages obligés même si le bocage actuel ne s'appuie sans doute plus guère sur la cadastration antique.

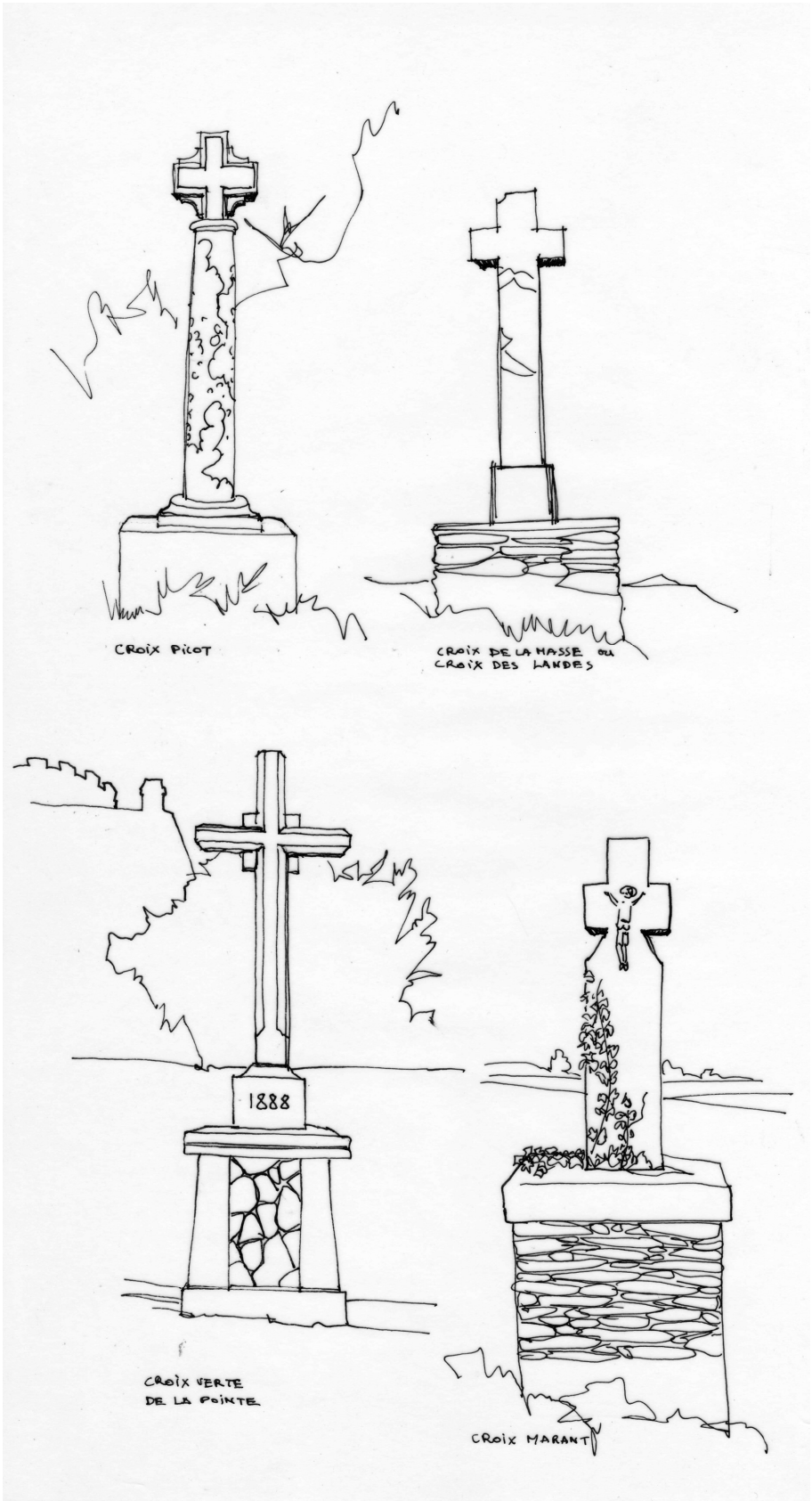


Planche de dessins de Jean Marcot.

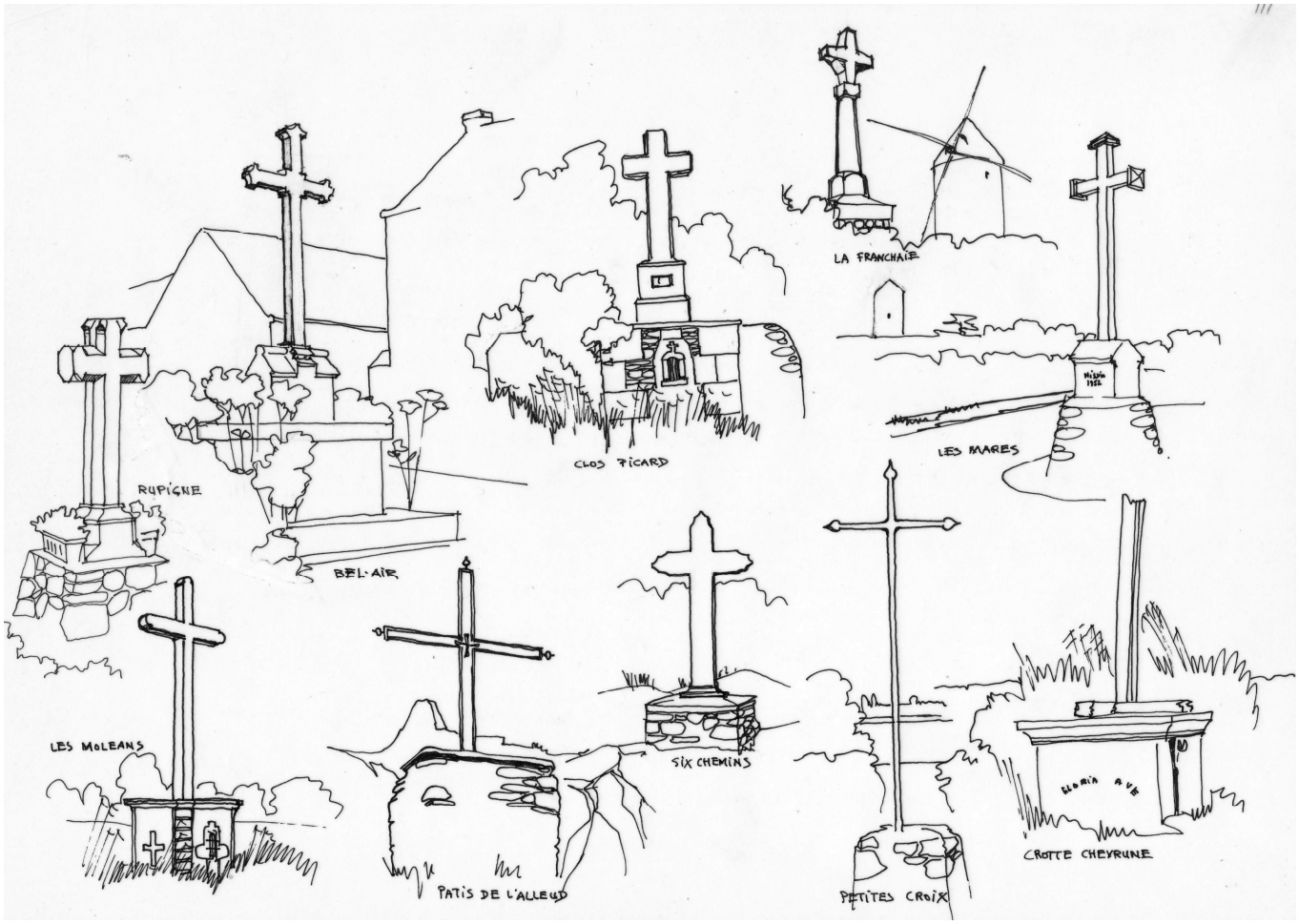


Planche de dessins de Jean Marcot.

Les vestiges restent à découvrir, les fouilles à faire, mais les passages obligés peuvent être repérés avec un peu de discernement sur les cartes et sur le terrain. En effet la pérennité des accidents du site créé les a fait vénérer par les générations locales successives qui les ont souvent marqués plus tard, du signe d'une croix pour affirmer leur foi et mettre leurs pérégrinations sous la protection du ciel. Ces croix ont du reste bien des fois remplacé des oratoires ou même sanctuaires païens qui jalonnaient déjà les voies antiques.

7. Les croix de chemins

Certes, ces croix de chemins étaient des monuments fragiles et bien peu ont résisté aux attaques des ans. De plus, nombreuses sont celles qui ont été abattues à la Révolution. Mais leur souvenir est resté attaché à leur emplacement primitif, et si les annales (comme les bulletins paroissiaux par exemple) les attribuent à de généreux donateurs du siècle dernier, ceux-ci n'ont généralement fait que relever des croix ou des calvaires beaucoup plus anciens.

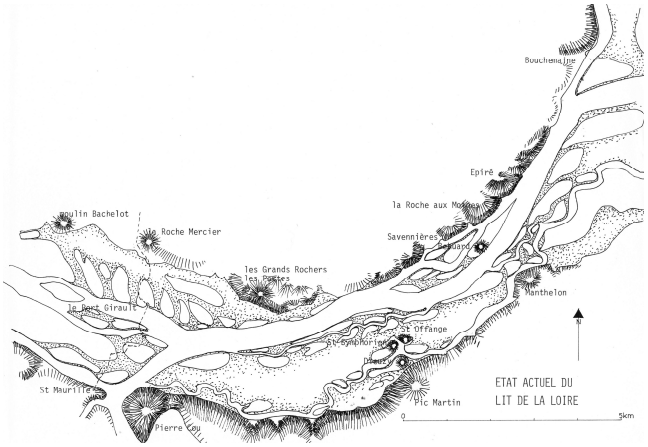
Même les croix de missions qui sont incontestablement beaucoup plus récentes et qui n'ont pas remplacé d'anciens calvaires, peuvent être intéressantes pour nous parce qu'elles ont été implantées à des carrefours importants à la porte des agglomérations pour être mieux mises en évidence. Ce n'est pas alors les croix elles-mêmes, mais les carrefours qui se signalent encore à notre attention comme points remarquables à la base des premiers aménagements du terrain.

Enfin il existe une troisième catégorie de croix qui ne s'appuient à prime abord sur aucun accident du site naturel ou créé, mais qui constituent entre elles un certain réseau d'équidistances basées presque toujours sur le mille romain. Elles ont donc remplacé comme nous le verrons par la suite, d'anciennes bornes miliaires ou leugeaires jalonnant des voies romaines abandonnées, et que la foi a transformées en monuments votifs chrétiens. La cadence de ces voies se remarque aujourd'hui encore par le présence d'un carrefour, d'une bifurcation, un calvaire, une chapelle, un tertre, un bouquet d'arbres, une limite de communes ou simplement de parcelles.

II. LES VOIES NAVIGABLES

1. Grands courants de circulations

La Gaule disposait d'un réseau fluvial important qui permettait aisément les transports pondéreux et lointains mais lents. La Loire était donc une artère principale de circulation et reliait les centres économiques les plus importants. Une partie de l'étain des Iles britanniques transitaient par la Mayenne et la Loire pour atteindre la Méditerranée et Rome. L'infrastructure urbaine étant faible, le réseau routier n'avait qu'une importance secondaire et nous est encore mal connu.



Vallée de la Loire au XX^{e} entre Boucheaine et Chalonnes.

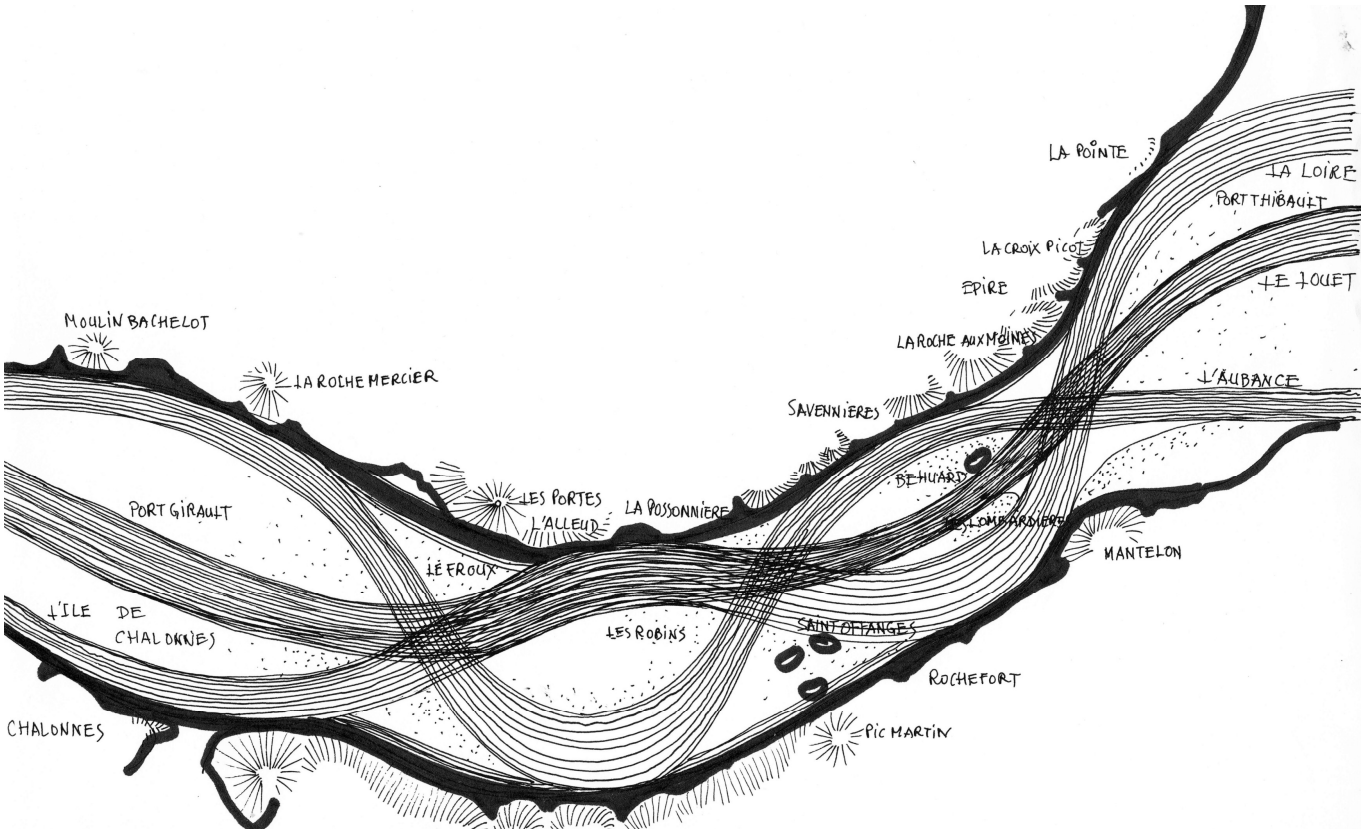
Fleuves et rivières sont restés en effet nos principales artères de circulation jusqu'à la fin du siècle dernier; c'est à dire quand les chemins de fer, grâce à des réseaux secondaires, purent enfin desservir suffisamment bien les campagnes les plus reculées.

C'est donc à l'origine, essentiellement la Loire et ses affluents qui furent les seules voies primitives et assurèrent tous les transports. Ce réseau extrêmement développé en Anjou, favorisait bien les relations lointaines tant nord-sud de la Manche à la Méditerranée, qu'est-ouest, du Bassin parisien à l'Atlantique.

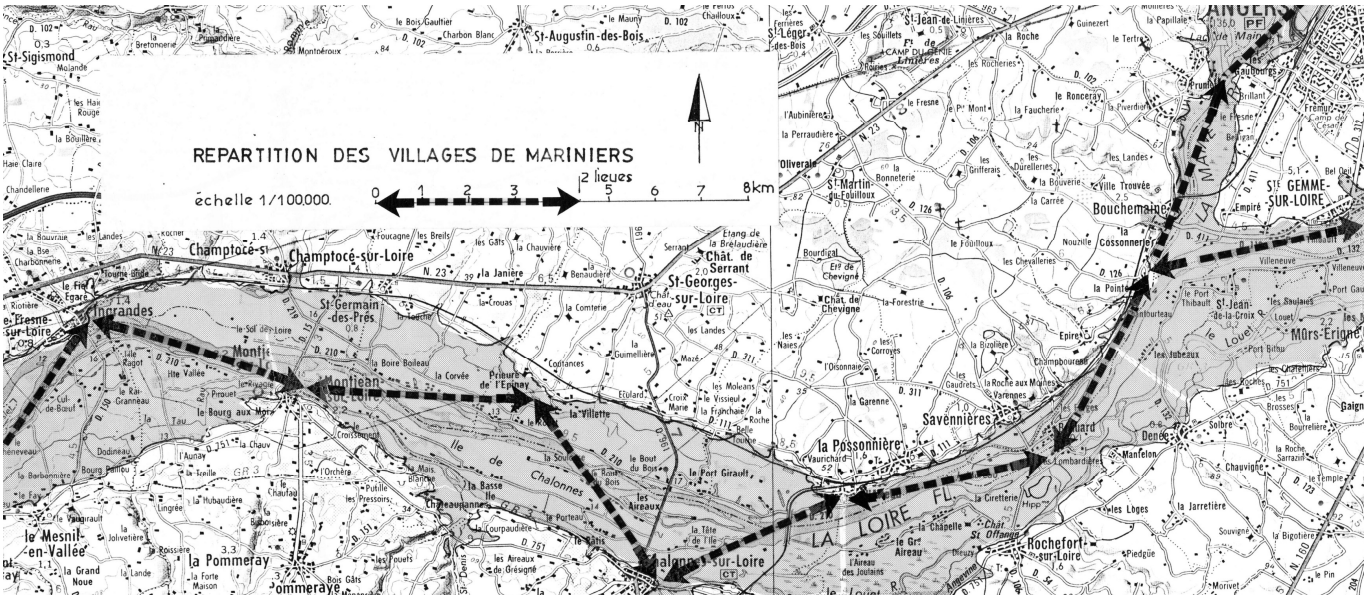
2. Peuplement

Le trafic attira le peuplement et les établissements se répartirent tantôt à droite, tantôt à gauche selon un certain rythme qui correspondait aux disponibilités de services dont les mariniers avaient besoin dans un laps de temps donné en fonction des efforts à fournir. Il y a donc à l'origine déjà, dans la répartition des villages préhistoriques, une cadence qui a induit une métrique espace-temps.

C'est pour cela que les villages de mariniers sont espacés régulièrement de 4.5 km environ, soit sensiblement 2 lieues romaines, les uns des autres et sont implantés successivement sur une rive puis sur l'autre, à savoir :



Plan shématique des courants et de leurs interféreces entre les deux rigoles latérales.



Répartition de villages de mariniers.

- sur la rive droite : la Meilleraie, Ingrandes, la Villette, l'Alleud, la Pointe, Sainte-Gemmes, la Daguenière, Saint-Mathurin, etc.
- sur la rive gauche : Le Marillais, le Mesnil-en-Vallée, Montjean, Chalonnes, les Lombardières, Juigné, Blaison, le Thoureil, etc.

comme si le courant les renvoyait d'une rive à l'autre, ainsi qu'il le fait du chenal.

3. Fluctuations du chenal

Il ne faut pas perdre de vue en effet, que le chenal fut vagabond entre les deux dépressions latérales qui marquent les bords de la vallée en recueillant les eaux de ruissellement aux pieds des coteaux. Ces rigoles latérales : boire de Varennes et de Savenières, Mortier et Ruisseau de la Loge au nord, Louet au sud, furent donc des bras de Loire navigués jadis avant la construction des levées. L'Alleud avait son port dominé par une chapelle dédiée à Saint Clément patron des mariniers et possédait deux auberges, la Petite et la Grande Aubergère aujourd'hui converties en habitations.

Mais le courant n'a cessé de combler d'alluvions le lit majeur ; ce qui le force perpétuellement à se frayer des passages nouveaux, qu'il exhausse alors et ainsi de suite en relevant incessamment le niveau de la vallée[7] . R. Dion a cherché à définir un rythme des changements de cours du lit majeur, mais trop de travaux, notamment la construction des levées ou turcies depuis le XII^{e} siècle, ont perturbé ce rythme pour qu'on puisse en préciser un au cours des périodes récentes.

Il convient donc d'être prudent quant à la pérennité des villages de mariniers ou tout du moins de leur activité tertiaire. Toutefois on remarque que des réseaux de routes convergent depuis toujours, de l'arrière pays vers certains centres tels que Bouchemaine, Savennières, la Possonnière et l'Alleud qui furent, à n'en pas douter, des ports importants autrefois.

4. Chemins gaulois et gués

La navigation assurant donc des relations faciles et permanentes entre les villages primitifs, ceux-ci restaient mal reliés entre eux par les chemins tortueux des coteaux, devant franchir des "coulées profondes". Voilà pourquoi il n'y eut jamais de grandes voies longeant le fleuve avant le chemin de fer qui ne craignit pas de passer dans le val pour échapper au relief tourmenté des coteaux.

Il y en eut par contre qui le franchirent à gué l'été ou à bac en période de hautes eaux entre :
- le Cassoir et Chalonnes[8] par le Port Girault,
- les Petites Croix et la Ciretterie pour relier Rochefort,
- La Pointe et Port Thibault,
- Bouchemaine et Empiré[9],
- La Rive et la Baumette.

Les passages les plus importants se trouvaient en face de Chalonnes et à Bouchemaine surtout où l'on a reconnu des traces de chaussées immergées[10]. Béraud a repéré en 1845-1846 lors de la campagne de sondages préliminaires au pont de chemin de fer de Bouchemaine, un radier immergé continu sur près de 200 m avec chaussée à la sortie du pont coté Bouchemaine, faisant un léger détour vers le chemin connu sous le nom de « chemin romain ».

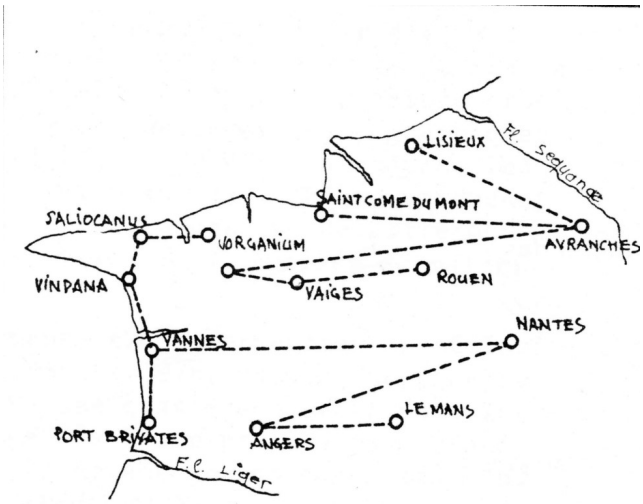
D'autres témoins prétendent avoir vu un gué de 300 m au nord de la Pointe, vers l'île Chevrière près de l'endroit où le docteur Gruet a découvert une magnifique tête de griffon grecque qui atteste d'un commerce préhistorique très important en Loire à cette époque.

Le lit de la Loire est en effet un lieu de fouilles privilégié comme les lacs pour les sociétés palafittes parce que le niveau du lit ne cesse de s'élever au cours des siècles grâce aux sédiments qui recouvrent les traces des civilisations antiques tandis que l'érosion les arrache aux plateaux. Ainsi l'A.D.I.A. a découvert en été 1976 un mégalithe dans la boire de Champtocé à -7 m en dessous du niveau moyen de la Loire et l'abbé R.J. Gaillard a mis à jour sur une grève des Lombardières une pirogue monoxyle, embarcation primitive monobloc taillée dans un tronc d'arbres.

III. HISTORIQUE DES RECHERCHES ET DE LA DOCUMENTATION

Si la documentation sur les voies romaines est aujourd'hui abondante, elle n'est toutefois pas très vieille et ne remonte guère à plus d'un siècle en ce qui concerne les recherches. Pour la cartographie, les premiers documents précis ne datent que du XVIII[e] siècle : plans visuels de fiefs et carte de Cassini. Mais les premiers ne sont pas synthétiques et ne permettent pas de dresser une hiérarchie des voies et la seconde reste très pauvre en indications de voiries.

1. Cartographie ancienne



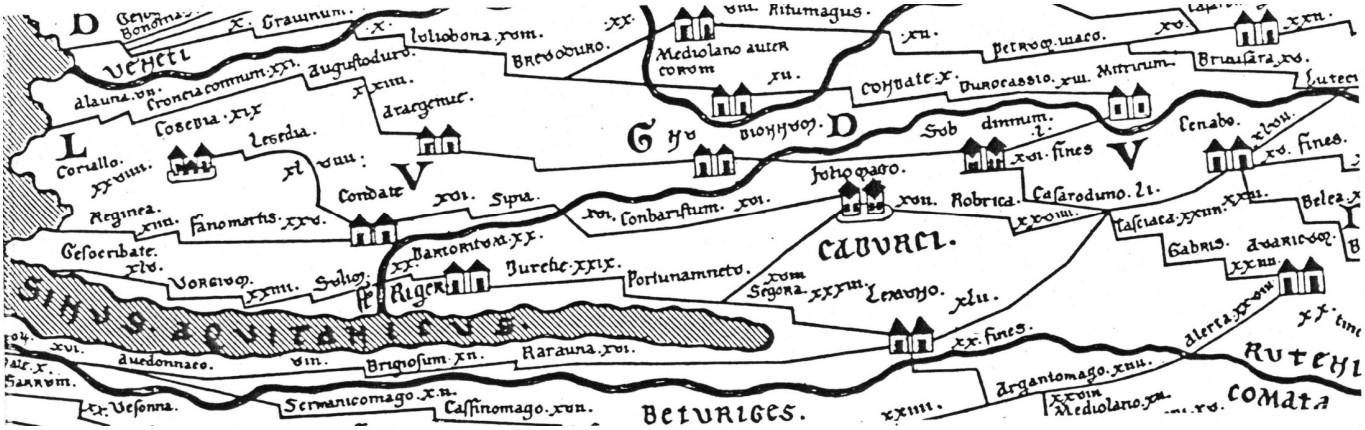
Extrait de la carte de PTOLÉMÉE

a) Les plus anciens documents relatifs aux voies antiques sont des itinéraires dont le plus connu est celui d'Antonin. C'est un document incomplet et très confus confondant étapes existantes et à créer. On estime d'ailleurs qu'il ne date pas de l'Empereur dont il porte le nom et qui régna de 138 à 161, mais du dernier des Antonins : Dioclétien qui régna de 284 à 305 et réorganisa l'annone service chargé de l'approvisionnement de la Rome antique en denrées périssables. Nous ne le citons que pour démontrer qu'il existait déjà des guides pour routiers.

b) La carte de Ptolémée, astronome et mathématicien qui travailla à Alexandrie en Egypte de 127 à 141 après J.C., est en fait le premier document important que nous possédions. Il fut établi dans la première moitié du II[e] siècle après J.C., peut-être à partir de la carte du monde romain qu'Agrippa avait fait dresser un siècle auparavant.
Elle figure une grande voie Le Mans-Nantes par Angers, voie que le document suivant ne reprend pas du reste[(11)].

c) La carte de Peutinger[(12)] dressée sans doute au III[e] siècle d'après la Cosmographie de Ravenne et ayant Rome pour centre, est le plus précieux document ancien que tous les chercheurs ont essayé d'interpréter. Il reste aujourd'hui encore hermétique[(13)] sur beaucoup de points car toutes les voies de l'époque romaine n'y figurent certainement pas. Elle va de la Grande Bretagne à l'ouest jusqu'à l'embouchure du Gange à l'est et l'on pense que seuls sont mentionnés les itinéraires liés au cursus publicus. Elle situe Angers[(14)] sur l'axe Tours-Rennes avec camps-gites d'étapes ou mansiones à Robrica, 17 lieues gauloises à l'est d'Angers, et Combaristum à l'ouest, 16 lieues. Angers est par ailleurs reliée à Segora, mansio distante de 18 lieues au sud-ouest sur l'axe Poitiers-Nantes.
Elle comporte des erreurs manifestes. La Loire y prend sa source entre Auxerre et Langres, passe par Chartres et se jette entre Vannes et Rennes. Les axes transversaux en général manquent et toutes les voies existantes ne sont pas mentionnées.

d) La carte des Cassini commandée par Louis XIV et terminée seulement sous Louis XVI, ne révèle pas de tracés très anciens, mais au contraire les voies nouvelles réalisées surtout à partir d'Henri IV. De plus, elle a été mise à jour, après coup, et surchargée sur les plaques de cuivre d'origine de tracés rectificatifs rectilignes du XIX[e]. On remarque cependant que Saint-Jean-de-Lignières reste un embranchement ou carrefour obligé sur la route de Nantes et que la levée de la rive droite, dé-



Extrait de la carte de PEUTIGER



Extrait de la carte de CASSINI

marre à Savennières, à cette époque paroisse dont dépendait le bourg de la Possonnière et le village de L'Alleud, et se perd au Bas-Port-Giraud dans les zones marécageuses de Saint-Georges-sur-Loire puis de Saint-Germain-des-Prés en direction d'Ingrandes qu'elle n'atteindra qu'un peu plus tard.
Ceci en fait le tronçon le plus avantageux de l'axe Angers-Chalonnes par la rive droite qui apparaît nettement plus commode et rapide que celui de la rive gauche par les Ponts-de-Cé, Dené et Rochefort.

e) On retrouve dans les chartes du Moyen Age toutes les 4 ou 5 grandes artères de l'ouest figurant dans la Table de Peutinger ou l'Itinéraire d'Antonin. Aussi ces chartes donnent parfois des indications intéressantes. Mais ce sont surtout les plans terriers des châtellenies et les brouillards de ces plans qui fournissent le plus de renseignements précis encore que bien souvent ils restent à l'état de croquis difficilement assemblables par manque d'échelle graphique et de précisions dans les formes des parcelles. Ils donnent cependant une idée du parcellaire à la fin du XVIII^{e} et permettent de retrouver sa formation.

2. Les chercheurs du XIX^{e}

Un travail de recherches considérable a été fait par les « antiquaires » dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle :

a) Danville dans sa carte des Gaules situe Segora à Bressuire et Robrica à Longué sur la grande voie d'Angers à Tours par la rive droite de la Loire,

b) De la Sauvagère situe Segora à Doué-la-Fontaine, distante de 18 lieues d'Angers, et Robrica à Chenehutte-les-Tuffeaux sur la rive gauche de la Loire,

c) Tristant Martin officier de l'armée vendéenne, originaire de Montrevrault, situe pour la première fois Segora à côté de chez lui à la Ségourie sur la commune du Fief-Sauvin,

d) J.F. Bodin dans ses Recherches Historiques sur l'Anjou publiées à partir de 1812, tente enfin d'établir la synthèse d'un système de quatre grandes voies rayonnantes autour d'Angers,

- 1, au nord-est : vers Tours par Beaufort, le Gué d'Arcis, Vivy, Bourgueil
,
- 2, au sud-est : vers Juigné-sur-Loire, puis Tours par Gennes, ou Poitiers par Doué-la-Fontaine,

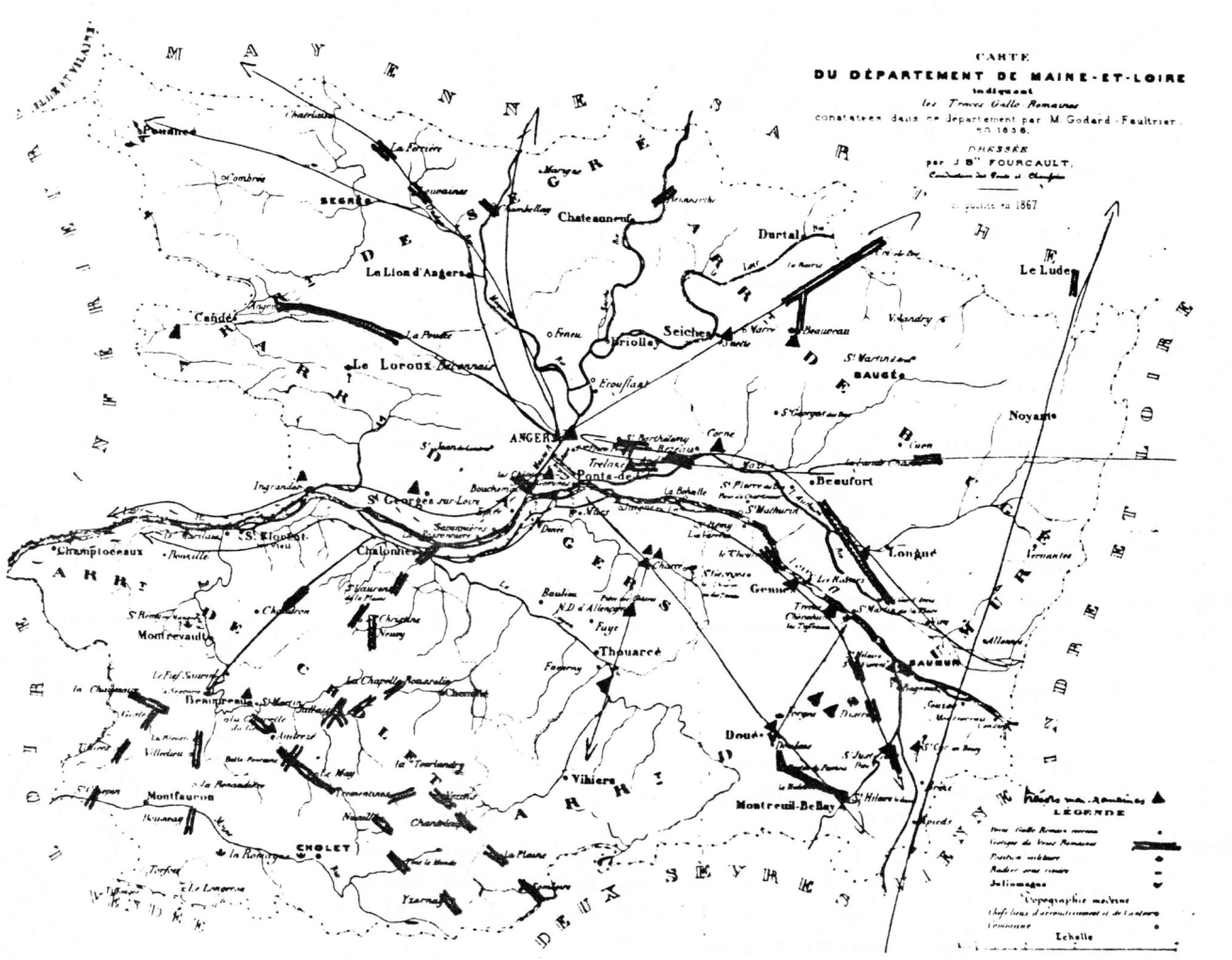
- 3, au nord-ouest : vers Rennes par le Lion d'Angers et Combré (Combaristum),

- 4, au nord : vers le Mans par Marcé et la Flèche.

Il qualifie ces voies de secondaires au niveau de l'empire romain. Nos coteaux restent donc à l'écart des grands courants de circulation à cette époque.

e) A.F. Lièvre[15] par contre situe Segora entre Voultegon et Saint-Clémentin au croisement des voies Angers - Saintes et Poitiers - Nantes. Il mentionne toutes les "Ingrandes" (fines) notamment celle sur la voie Angers - Nantes par la rive droite de la Loire,

f) Godard-Faultrier animateur de la Commission Archéologique de l'Anjou continue l'œuvre du précédent et sera le premier à dresser en 1864 dans sa *« Topographie gallo-romaine de l'Anjou »* une véritable carte et selon son propre texte, *« à se livrer aux diverses conjectures que vont susciter les quatre vingt sept points*



Extrait de la carte Godard-Faultrier.

gallo-romains par nous établis. Ils sont comme autant d'amorces qui nous indiqueront le passage des voies par tels et tels lieux.

- 1, Voie d'Angers à Tours...,

- 2, Voie d'Angers à Rennes,
nos amorces nous prouvent que l'on se rendait d'Angers à Rennes, par le Lion d'Angers, Louvaines, La Ferrière et Châtelais. Elles nous montrent également que l'on s'y rendait par le camp de Frémur, Bouchemaine, Saint-Jean-de-Linières, La Pouèze, Angrie et Candé,

- 3,Voies d'Angers à Nantes,
on traversait le camp de Frémur, l'ancien pont d e Bouchemaine, puis la commune d'Epiré, Savennières, la Possonnière et Ingrandes, plus tard limite de la Bretagne et de l'Anjou.
On se rendait également à Nantes en traversant la Loire sur l'un ou l'autre des trois radiers dont quelques traces existent encore sous le fleuve, entre Sainte-Gemmes et la pointe méridionale du triangle de Frémur ; on gagnait ensuite Mûrs, Chalonnes, Saint-Laurent-de-la-Plaine, Sainte-Christine, le Fief-Sauvin et La Chaussaire.

Une troisième voie pouvait y conduire aussi en côtoyant la rive gauche de la Loire par Chalonnes, Saint-Florent-le-Vieil et Champtoceaux,

- 4, Voie d'Angers à Poitiers... ».

g) Célestin Port l'éminent archiviste de Maine et Loire, secrétaire de la Commission Archéologique reprit ces documents dans son célèbre *« Dictionnaire historique, géographique et monumental de Maine et Loire »*, et en s'appuyant sur deux chartes, donne de l'importance à une voie Angers-Nantes via triumphalis (Ep. St Nicolas 1033).

Cette voie empruntant le pont ou le gué du Brionneau[16] est qualifiée de via publica dans un acte de 1047 du cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme. (cf. M. Provost, *« Angers gallo-romain »*).

Il la fait passer par Pruniers, Epiré et la Possonnière la confondant jusqu'à l'Alleud avec la "via qua itur Andegavi de Calonna" (Prieuré de la Possonnière 1152-1168). *« Elle rasait le pied du coteau encore signalée à l'entrée de Laleu comme la grande route d'Ingrandes et probablement emportée par les mouvements de la Loire qui ont bouleversé la vallée »*... Il souligne l'importance

Inventaire archéologique de Célestion Port

Saint-Martin-du-Fouilloux
L'ancienne route d'Angers à Saint-Georges passait par le bourg ; le tracé de la RN 23 n'est que du XVIIIe. 3 haches en bronze ont été trouvées sur le chemin du bourg à Chevigné.

Saint-Germain-des-Prés
Une petite médaille gauloise en or fin a été trouvée près du bourg par Toussaint Grille. La grande voie de Nantes passait dans la vallée et n'a pas laissé de traces. Il y eut un hôpital en la maison de la Boulairaie.

Saint-Georges-sur-Loire
Le premier centre de peuplement se situe à l'Aubriaie : murs en blocage et bassin en ciment et briques. Au Moulin Bachelot, cercueils en pierre, briques et murailles. Entre Eculard et la gare : monnaie mérovingienne. La tradition place l'église primitive à Eculard.

Rochefort-sur-Loire.
La grande voie d'Angers à Chalonnes par la rive gauche, longeait le pied du coteau, rejointe au sortir vers l'ouest par la voie formant limite communale, de Vihiers à Chalonnes par Beaulieu. Le chemin de Rochefort à Saint-Aubin la rejoignait sous l'Eperonnières.

Savennières
Nulle trace antique même de grandes voies qui traversaient le pays, centre important à l'époque gallo-romaine(17) . La grande voie d'Angers à Nantes descendait le coteau d'Epiré et longeait la Loire où elle communiquait avec Chalonnes. *"Ad tintionem itinéris, quo itur ab Andecavi civitate Nametum...strata publica."*

La Possonnières
Aucune trace antique dans ce pays qui fut pourtant aux temps gallo-romains un des centres considérables de l'Anjou.

Saint-Jean-de-Linières
Un puissant château enveloppant l'église, commandait l'embranchement des 3 principaux chemins.

Saint-Lambert-la-Potherie
Château de la Chaussée, dolmen à la Colletterie.

Saint-Augustin-des-Bois
Grande voie nord-sud traversant le bourg vers Bécon et croisant la grande voie Angers-Nantes au Jaunay. Elle resta jusqu'à la révolution le grand chemin des Vins de Savennières et de Saint-Georges vers la Bretagne.

Saint-Laurent-de-la-Plaine
La voie de Chalonnes à Jallais passait à la Philippière à l'est du bourg entre le Pineau et le Plessis Raimond, entre le Gast et la Gueneraie.

Sainte-Gemmes-sur-Loire
Les Chateliers voir C.P. 65 p. 688 t.1. Rappelons l'existence d'une plante ancienne, le delphinium indicatrice de station romaine.

Sainte-Christine
Deux voies descendaient de Chalonnes et de Montjean. Cette dernière passant au bourg, rejoignait la précédente à Neuvy au-dessus des Roches et un peu plus loin la route de Chemillé.

Saint-Quentin-en-Mauges
Pas de traces mais la voie romaine d'Angers au Fief-Sauvin traversait la commune du nord-est au sud-ouest et celle de Saint-Florent à Chemillé du nord-ouest au sud-est. Enceinte dans le Bois du Chatelier (A n° 236) sur la voie d'Angers à Montrevault et à la Ségourie.

de la Possonnière au XIIe siècle. en tant que *« municipe, ville constituée avec enceinte... et autrement attestée par l'existence d'un passage, probablement d'un pont »*...

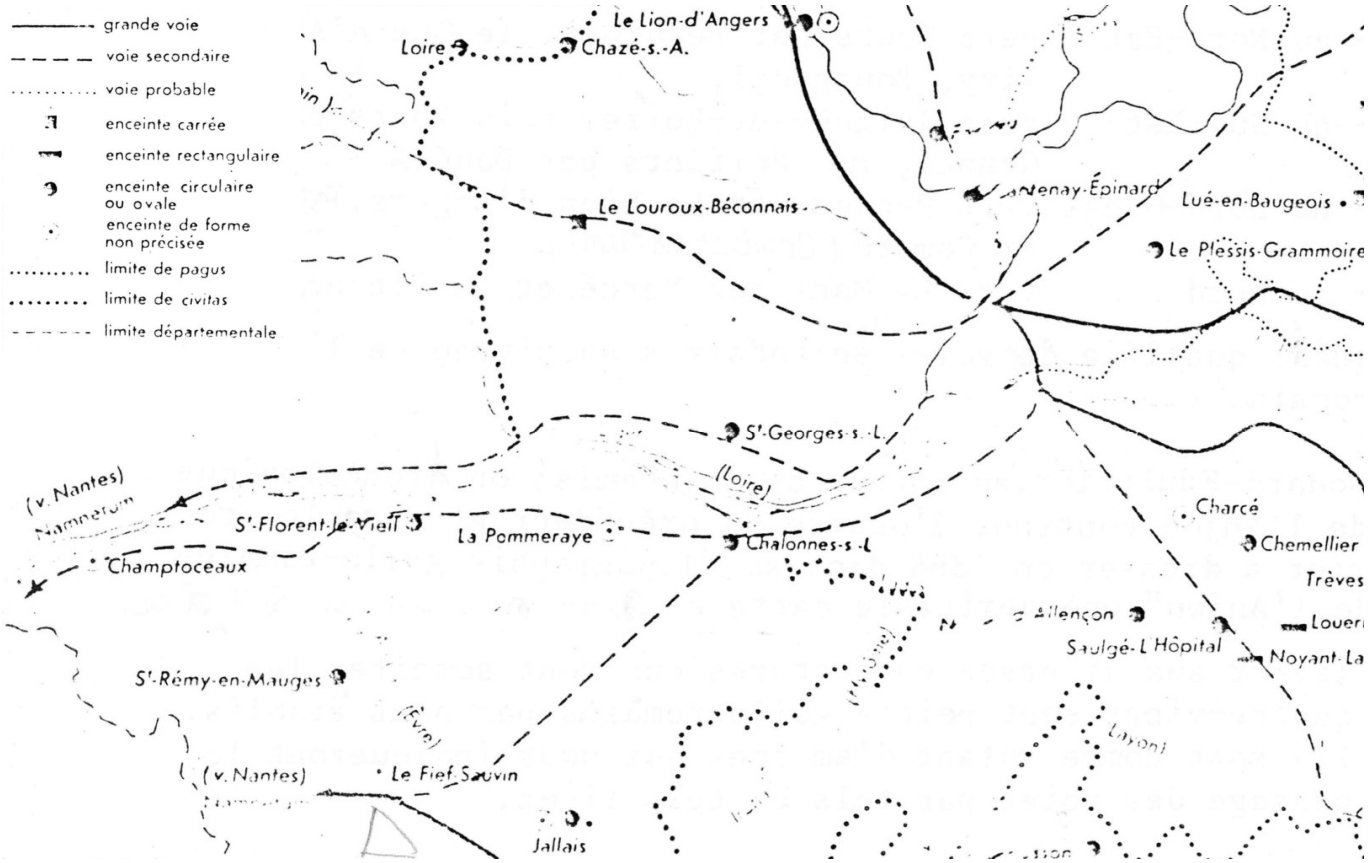
C'est là une hypothèse excessivement intéressante que personne depuis lors n'a cherché à approfondir et pourtant qui nous semble aujourd'hui tomber sous le sens quand on regarde le site en aménageur ou voyer romain, à ceci près que le pont n'a peut-être jamais été financé et que le passage resta sans doute un gué avec passeurs en temps de hautes eaux.

3. Études contemporaines

Au XXe siècle, soit cent ans plus tard, J.M. Bienvenu dans l' *« Atlas Historique Français sur l'Anjou »*, édité en 1973 par l'I.G.N., reprend toute cette documentation et met à jour la carte de Godard-Faultrier, dessinant deux voies parallèles Angers-Nantes le long de la Loire, l'une au nord par Sainte-Gemmes, Bouchemaine, Savennières, la Possonnière, Saint-Georges et Ingrandes, l'autre au sud par Les-Ponts-de-Cé, Chalonnes, la Pommeraye, Saint-Florent-le-Vieil, etc.

M. Clos-Arceduc et Mlle Soyer dressent quelques années après pour l'I.G.N. une carte de France au 1/200 000 des *« voies romaines et anciens tracés probables »* en s'appuyant sur les documents cartographiques et toponymes de l'Institut. Cette carte abandonne les tracés riverains de la Loire et tire un axe unique et direct Angers-Ancenis par Ingrandes que détailleront P. Audin et X. Delètre dans leurs mémoires de maîtrise respectifs en 1980.

L'Association Départementale d'Intervention Archéologique (A.D.I.A.) enfin, depuis 1976, assure une prospection archéologique aérienne quasi-permanente dont les clichés photographiques dus à son président A. Braguier enrichissent chaque jour davantage nos connaissances. Le croquis qui figure en couverture de



Extrait de la carte des *« Voies romaines et enceintes fortifiées »* -
Atlas historique Français-Anjou - IGN - 1973.

cette plaquette a été exécuté d'après une de ces photographies prise au-dessus de Saint-Jean-de-Lignières.

A. Champigneulle, pharmacien de Gesté qui s'est beaucoup intéressé aux voies romaines dans les Mauges mérite d'être cité à part pour les précisions qu'il donnait dans une lettre à un ami d'Epiré, A. Rabaud, en date du 26/12/1971 :

« Epiré - comme Empiré - me semble avoir pour origine Peyré = le chemin (pereium 1205). Il est non pas seulement sur la voie de "Nantes à Chalonnes" comme le dit Celestin Port - ce qui est possible, mais reste à démontrer - mais plusieurs chemins antiques y convergent ; l'un vient des Bois de Fouilloux par la Doublonnière et le Pitrouillet. Il s'est séparé au-dessus de la Doublonnière du chemin qui mène de la Roche-aux-Moines par le Gland et la Bruère.

Ce chemin venant de Pitrouillet me semble avoir jadis gagné le centre de Pitrouillet ; un autre vieux chemin qui venait de Savennières par le Moulin de Gué, passait au sud de Mangeard et descendait à la Pointe par le sud de Rodan.

Il est possible que la voie antique recouverte par le CD 311 venant de l'ouest et qui passe à Savennières en passant par les Gaudrets et par les Cendres se continue par Varennes, les Forges, la Roche-aux-Moines, le Vieux-Serrant et le château de Chambouraud.

Si on remarque qu'un autre vieux chemin descendait à Epiré venant de Mangeard (actuellement limite entre Savennières et Bouchemaine), on conviendra qu'Epiré était bien placé pour être un petit centre antique.

Par où la voie de Nantes quittait-elle Épiré pour gagner Nantes ? Peut-être par le haut des coteaux, par la Croix Picot ... J'ai étudié cette voie entre Nantes et Champtocé, elle longe parfois la Loire de très près... ».

Champigneulle a commis certainement un lapsus calami, son texte n'étant compréhensible qu'en lisant Angers à la place de Nantes ; car la Croix Picot est située au nord-est d'Épiré.

De tout cela que peut-on retenir en ce qui concerne notre secteur ? - Qu'il y eut sans doute trois voies terrestres :

- 1. : Angers - Nantes directe,

- 2. : Angers - Chalonnes - le Fief-Sauvin,

- 3. : Angers - Epiré - la Possonnière - Chalonnes ;
mais utilisant peut-être des tronçons communs et prenant plus ou moins d'importance selon les époques en plus de la voie fluviale qui resta prédominante jusqu'au milieu du XIX^{e}.

IV.GRAND AXE TERRESTRE ANGERS - NANTES.

Les lourds chariots gaulois ne pouvaient assurer qu'un trafic de proximité, sur des pistes reliant les oppida. Les camps romains recherchaient les carrefours, à ne pas confondre avec les grandes enceintes en sites élevés, type éperons barrés, qui ne sont pas romaines mais gauloises, malgré une appellation fréquente et tardive de « camp de César ». Les chateliers non plus ne sont pas d'origine gallo-romaine, en général, mais ceux de la région font exception notamment ceux de Frémur à Sainte-Gemmes-sur-Loire

1. Caractéristiques des voies romaines

Les romains qui n'étaient pas de grands navigateurs et trouvaient les transports maritimes trop lents et aléatoires, eurent besoin et créèrent donc ex nihilo chez nous :
- 1, des voies d'intérêt public pour le déplacement des troupes et la poste impériale ou cursus publicus, entretenues par des curatores viarum aux frais de l'état ;
- 2, des voies secondaires reliant les vici en reprenant sans doute les anciens chemins gaulois,
- 3, des voies privées desservant les grands domaines ou villae.

La charge utile maxima étant alors limitée à 500 kg, les chaussées restaient relativement légères. La largeur de celles-ci variait de 4 mètres pour les voies secondaires à 6 à 13 mètres pour les plus importantes. De chaque côté on trouvait bordures, fossés et bas côtés pour piétons et cavaliers. Elles étaient donc toujours surélevées et bien drainées comprenant en fondation un hérisson de pierres sèches surmonté de couches successives de graviers, sables et terre tassée (via glarea-strata) avec parfois une couche superficielle à base de chaux et un dallage aux abords des villes (via lapide strata) là où s'alignaient les tombeaux, car on n'avait pas le droit d'inhumer en ville.

2. Tracé

L'axe routier Angers-Nantes mentionné par Ptolémée déjà, et bien que ne figurant pas sur la carte de Peutinger est l'un des plus évident aujourd'hui sur le terrain, ainsi que sur la carte I.G.N. au 1/25 000 où il figure sous l'appellation *« d'ancienne charrière pavée »*.

Notons de suite que cette voie était pavée et non un « chemin ferré » c'est-à-dire empierré, mais qu'il ne reste plus à notre connaissance, traces de dalles en place aujourd'hui.

On suit aisément sa trace sur plus de cinq kilomètres dans la forêt de Linières et en limite sud de celle de Bécon qui forme également limite communale. Il emprunte la ligne de crête la plus affirmée du relief et jouit ainsi d'une vue parfaitement dégagée sur tout le Val de Loire et l'arrière pays.

Pour assurer vitesse et sécurité sur les voies principales avant tout stratégiques, leur tracé était assujetti à :

- la ligne droite que l'on tire fréquemment sur une bonne dizaine de kilomètres sans trop se soucier du relief naturel souvent rectifié par des remblais et des tranchées. On n'hésite pas non plus à gravir des pentes assez fortes et à franchir les rivières sur des gués empierrés ou des ponts en maçonneries. Grégoire de Tours mentionne un pont en bois sur la Maine à Angers (ou plutôt deux ponts de chaque côté d'une île pour relier la Doutre) reconstruit en pierre vers 1028 par Foulque Nerra. Une charte de 1033 fait état d'un pont sur le Brionneau,

- la ligne de crête en pays vallonné pour éviter les lacets obligatoires en fond de vallées ou à mi-pente, et dégager les vues. Le prolongement de cet axe à l'est aboutit à l'ancienne croix Pellot mentionnée sur la carte de Cassini, (qui a donné son nom à l'actuelle rue de la Croix Pelette à Angers) et au Pont du Brionneau, passage obligé à l'ouest de l'agglomération angevine. Vers Nantes son prolongement tangente au plus près la Loire à Ingrandes[18] en un lieu dit « la chaussée » puis aboutit au sommet de Champtoceaux où était aménagé jadis un oppidum[19]. Il n'y conduisait pas sans doute directement, mais Champtoceaux servait de point de mire à l'horizon pour définir la direction.

3. Repères

Deux autres toponymes « la chaussé » le jalonnent mais le plus intéressant pour nous est sans conteste « le mille » à Champtocé correspondant à la borne milliaire n° 17 à partir de Julio magus.

De nombreux repères :
- croix dans un double virage près de Linières (voir croquis en couverture),
- « la Croix de Lorraine » à l'embranchement des RN 23 et 163, ancien relais de poste,
- « les croix Neuves »,
- « l'Hôtellerie » et
- « la Petite Chaussée » au sud de l'usine Bull,
- ainsi que des limites parcellaires et communales jusqu'au château du Pruinas à Saint-Germain-des-Prés, permettent d'identifier un tracé rectiligne sur près de vingt kilomètres.

4. Prolongements

Au-delà nous débordons le cadre de cette étude et ne pouvons faire qu'une seule remarque : cet axe relie très précisément en ligne droite Orléans à la Pointe Saint-Gildas, cap commandant l'embouchure de la Loire et abritant le « Port Brivates » figurant sur la carte de Ptolémée à côté d'Angers. C'est là quelque chose de tout à fait exceptionnel qui démontre la précision des visées des topographes romains.

5. Camps et relais

Quant aux équipements « hospitaliers » de cette voie, on peut supposer une mutatio à la Roche, et une

autre à Champtocé qui devinrent plus tard relais de poste de la Généralité de Tours distants très exactement de seize kilomètres, ainsi qu'une troisième près des Hautes et Basses Tenneries sur la route du Petit-Paris à Saint-Augustin-de-Bois, près desquelles « le Bois de l'Hospice » peut évoquer un tel établissement dans le voisinage. On a ainsi des relais assez bien espacés de 5,5 milles environ soit 8,15 km.

Les déplacements s'effectuaient en effet à une vitesse moyenne de l'ordre de 10 à 15 km/heure, soit 75 km/jour pour le courrier impérial, mais Tibère fit jusqu'à 300 km en 24 heures. Il y avait donc des relais de poste, « mutationes » qu'on retrouve fréquemment sous les toponymes d'Hospital, Maison Rouge, etc. tous les 6 à 8 milles soit 9 à 12 km (parfois plus en plaine) et des « mansiones » ou gîtes d'étapes tous les 30 milles environ soit 45 km, où les troupes pouvaient cantonner. On retrouve ces dernières fréquemment aujourd'hui sous les toponymes de Ménil.

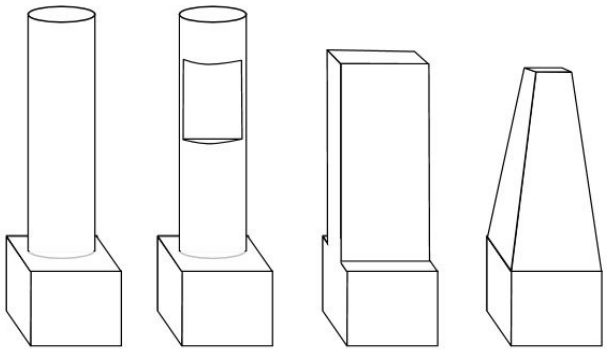
Autour s'installèrent des auberges « tabernae » pour les voyageurs privés qui n'avaient pas droit au cursus publicus et devaient donc utiliser des voitures particulières. Ces hostelleries privées restèrent souvent des relais de diligences jusqu'aux temps modernes. Notons que lorsque Louis XI instituera la poste royale, il fixera à quatre lieues soit 15,6 km environ, la distance des relais et que ceux-ci sont généralement indiqués sur la carte de Cassini : Saint-Jean-de-Lignières, Champtocé, etc.

6 Historique

À quand peut-on faire remonter la construction de cette voie ? L'Anjou a été occupé par les Romains en 53/56 avant J.C. et nos voisins les Venêtes ont été vaincus en 56 par une flotte construite peut-être à Bouchemaine. Les Romains jugèrent donc préférable de descendre la Loire en barque plutôt que de s'aventurer sur les pistes gauloises sans doute en mauvais état. Aussi peut-on supposer qu'ils décidèrent assez rapidement de la création d'une « voie pavée » Angers-Nantes.

En effet on construisit beaucoup de routes sous Auguste (-34/+14) qui organisa le cursus publicus. Tibère (+14/37) continua l'œuvre sans pouvoir l'achever ; elle fut reprise sous Claude (+41/54), Trajan (+98/117) et Antonin le Pieux (+138/161), puis sous Septime Sévère (+193/211) ensuite et surtout sous Caracalla (+211/217) au début du III^{e} siècle. Après 256 on se contenta de réparer seulement les voies existantes.

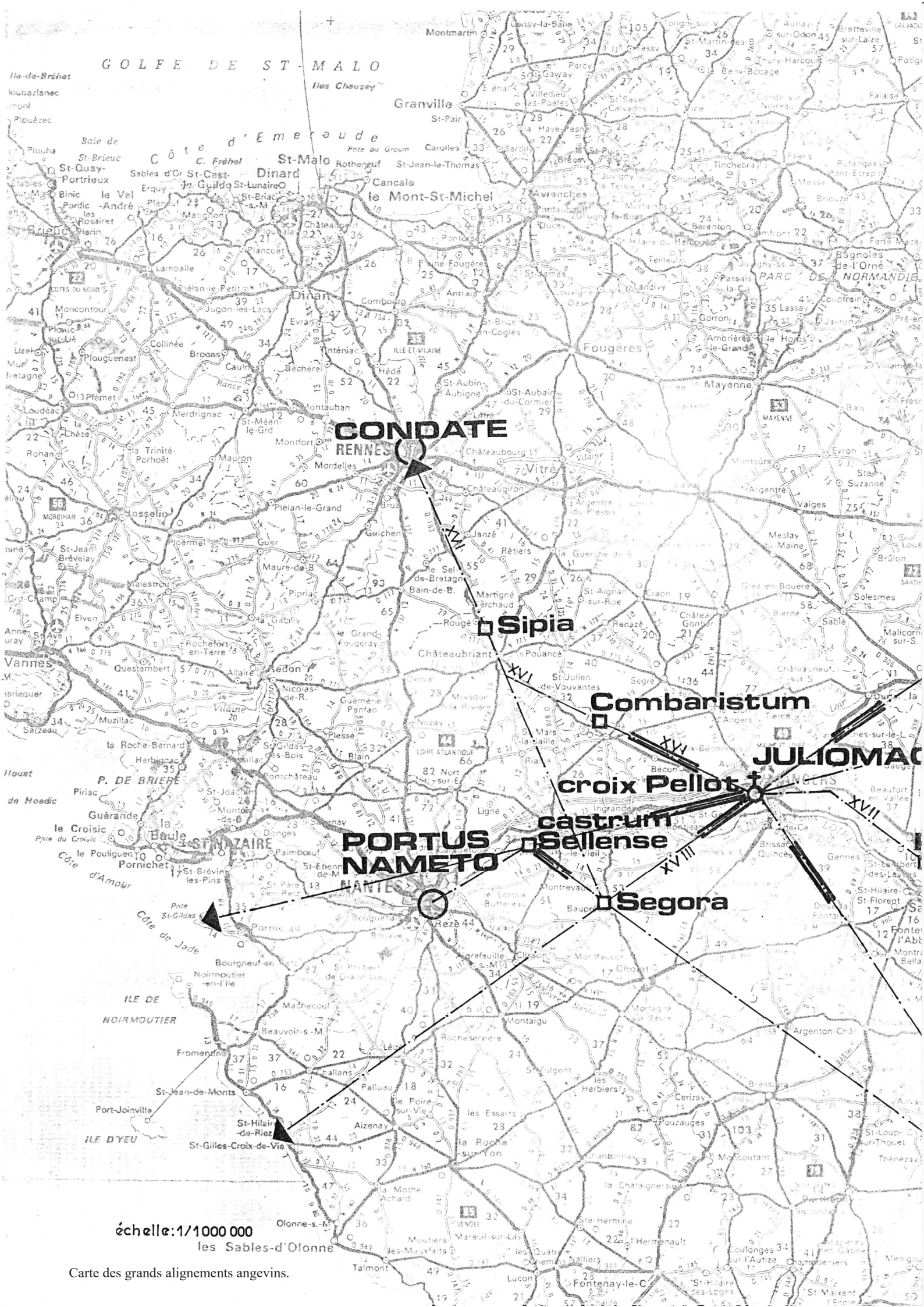
Cette voie est donc le type même de la grande voie romaine stratégique qui permettait de parcourir Angers-Nantes dans la journée. Les paroisses s'en écartèrent : Saint-Léger-des-Bois, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Augustin-des-Bois ; puis des axes nouveaux relièrent ces paroisses entre elles. Ainsi tomba-t-elle sans doute en abandon vers l'an 1000, tandis que les terroirs s'organisaient sans s'appuyer sur elle, sauf pour les limites de paroisses qui deviendront plus tard, à la Révolution, des limites communales.



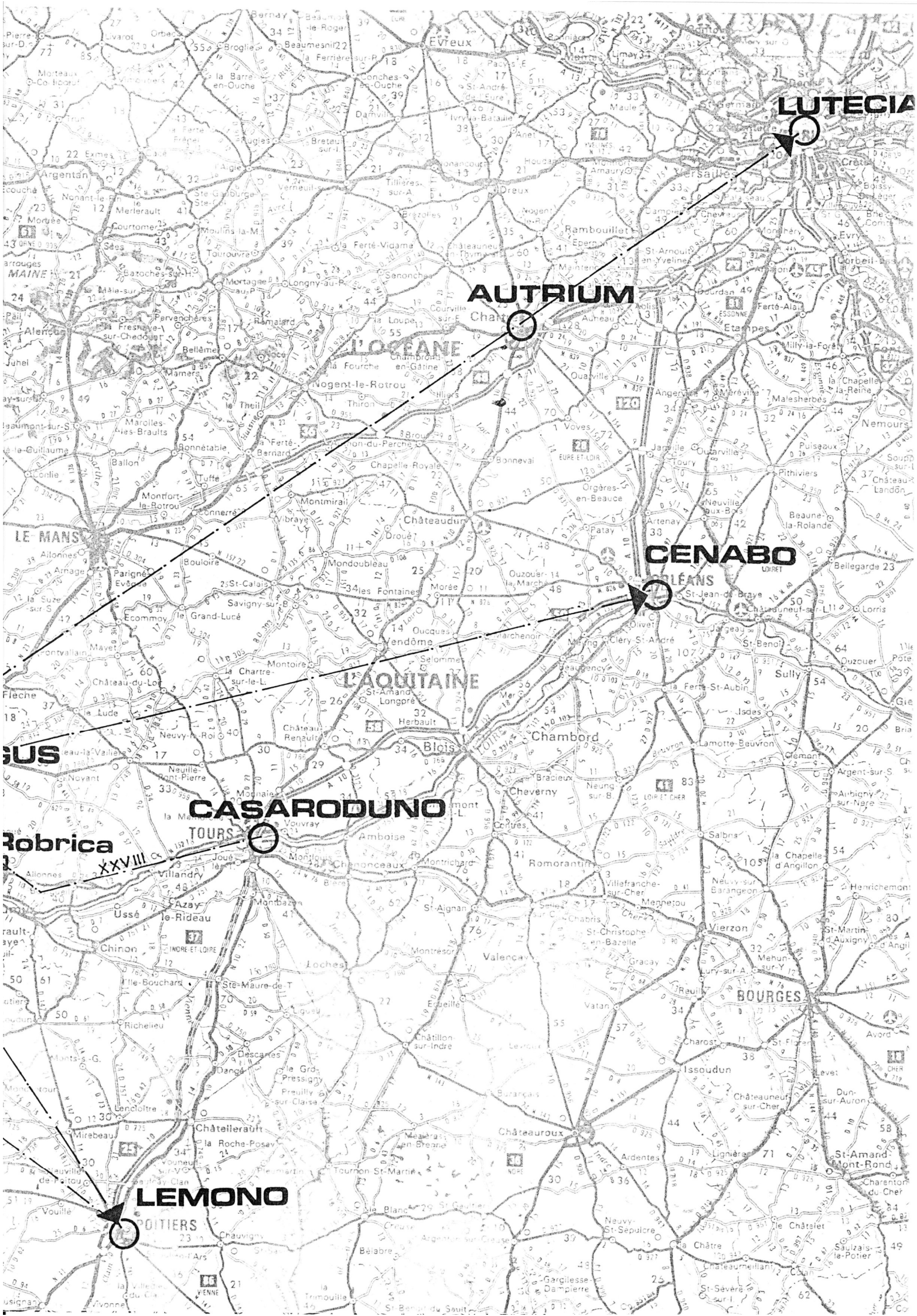
Les types de bornes miliaires.



La borne milliaire de Rochemaure.



Carte des grands alignements angevins.


LUTECIA
AUTRIUM
CENABO
CASARODUNO
LEMONO
Robrica
XXVIII
L'OCEAN
L'AQUITAINE
LE MANS
TOURS
BLOIS
ORLEANS
POITIERS
BOURGES
Chambord

V. AXE ANGERS-LA SEGOURIE

La Ségourie est une ferme située sur la commune du Fief-Sauvin près de Beaupréau, dans une boucle de l'Evre. Qu'elle soit l'ancienne Segora ou non, les fouilles ont démontré qu'il y eut là jadis un oppidum qui assurait la défense des Mauges, le Pagus métallicus et ses précieuses mines[20].

1. Alignements

Il devait donc être relié directement à Julio magus. Or on remarque entre la ferme de la Greneraie à la Possonnière et les Bois du Fouilloux, un alignement de chemin rural, puis voie communale près de Marembert, puis chemin forestier au Bois Brûlé, d'1,5 km environ de longueur, parfaitement axé sur la Ségourie au sud-ouest et sur la croix Pellot au nord-est, distantes de 45,7 kilomètres en ligne droite, soit très exactement 18 lieues gauloises comme l'indique la carte de Peutinger.

On trouve en plus au nord-est comme points remarquables :

- la croix du Fouilloux au croisement des CD 106 et 126 près de la croix Marant,

- une croix perdue au fond des Bois de Belle-Avoine,

- la croix du Tertre sur un talus dans un double virage de la route de Pruniers à Beaucouzé.

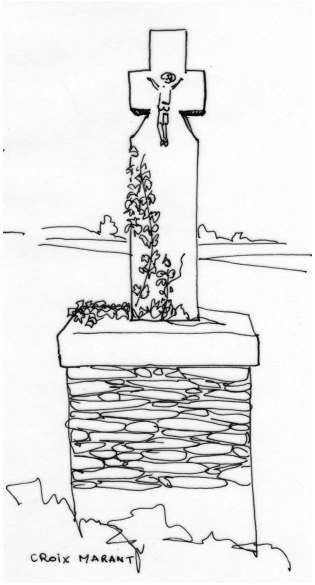
Ces croix sont distantes les unes des autres de deux milles romains exactement[21].

2. Métrique

Or on sait que les voies romaines étaient jalonnées de bornes milliaires, colonnes monolithes en pierre de deux mètres ou plus de hauteur, à base renflée et cubique, et comportant une inscription assez longue parfois, mentionnant, outre les noms, qualités et titres de l'empereur ayant fait construire ou réparer la voie, un chiffre de distances comptées à partir du chef-lieu de la cité (civitas) - ou plus exactement à partir de l'intersection du décumanus maximus avec la cardo maxima, les deux grands axes de la ville, qui sont restés à Angers la rue Saint Aubin, route de Tours au sud, de Nantes et de Rennes au nord, et la rue Saint Laud ou rue Saint Nor, déformation de « vicus seenor » (1233-1240), route de Chartres et de Paris -

Le mille romain de :1482 mètres = 5000 pieds de 0,2964 mètres[22] - ou 1479 mètres = 5 000 pieds de 0,2957 mètres, selon certains auteurs - eut du mal toutefois à s'imposer hors d'Italie, là où les Grecs avaient déjà vulgarisé leur coudée[23] valant 1,5 pied romain, et leur stade de 400 coudées.

On compta donc à partir du II^{e} siècle en lieues romaines de 1,5 mille, soit : 2.222 mètres = 7500 pieds = 5000 coudées grecques, ce qui permettait de compter dans les deux systèmes à la fois, avec une unité se rapprochant de celles utilisées en Gaule auparavant.



Croix-Marant.

On posa alors des bornes leugeaires tous les 2.222 mètres. Parfois cependant on constate que beaucoup de voies réputées romaines présentent de nombreuses coïncidences tous les 2.420 mètres environ - 2.415 mètres pour Pistollet de Saint-Ferjeux, 2.436 mètres pour Aures - ce qui a fait croire à Freret[24] qu'une lieue gauloise aurait pu exister avant l'occupation romaine basée sur la coudée olympique grecque, soit alors 2.222 mètres x 8/7 = 2.740 mètres.

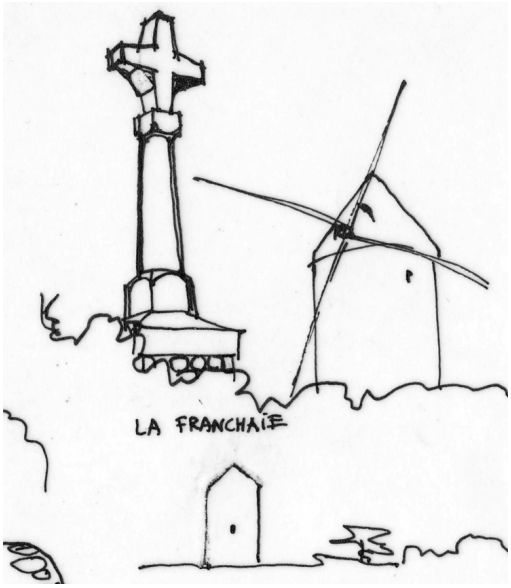
En fait on sait que différents stades et pieds ont existé sans que la question n'ait pu jusqu'ici être élucidée avec précision.

Quoiqu'il en soit nous remarquons avec Roger Dion que dans la région angevine, les distances sont bien des multiples des milles romains et non des lieues. En effet, cette métrique basée sur le mille est d'une évidence incontestable dans notre secteur d'étude. Certes toutes les croix ne sont pas des bornes milliaires et la presque totalité aujourd'hui ne remonte guère à plus d'un siècle et demi, car elles furent redressées et surtout remplacées après la tourmente révolutionnaire, mais elles occupent très souvent un point singulier du terroir, même si ce dernier ne s'organise plus autour des voies romaines qu'elles jalonnaient.

3. Tracé

En poursuivant l'axe direct Angers - La Ségourie, vers le sud-ouest on trouve le carrefour du CD 311 avec le chemin communal de la Franchaie, près du château de la Grange (aujourd'hui appelé la Michaudière) bien axé, et à quelque distance la belle croix de la Roche, légèrement désaxée, mais distante de la croix du Fouilloux très exactement de quatre milles .

Se dessine ainsi une déviation d'axe : carrefour de la Grange, croix de la Roche, le Port-Girault, le Bordage, le Port-de-l'Asnerie et Saint-Maurille.



Croix de la Franchaie - La Roche.

L'axe principal, la Ségourie - Croix Pellot butte en effet sur des coteaux fort abrupts dominant la Loire aux « Murailles » à l'ouest de Chalonnes, obligeant tout cheminement à emprunter le pont[25] ou le gué de Saint-Maurille selon la saison et les crues de la Loire, là où le rocher près du fleuve porte encore des traces d'ornières fort anciennes. N'oublions pas que la vallée a été comblée depuis lors de quelques 5 à 6 mètres d'alluvions. Une croix demeure dans l'île de Chalonnes : la croix Sainte Catherine[26] à deux milles très exactement de la croix de la Roche.

Ajoutons que des limites communales suivent d'assez près ce tracé jalonné de toponymes gallo-romains, tels que Chevigné (Chiviniacum), Andillé (Andiliacum), Pouillé (Poliacum), Mazé (Massiacium) et Montigny (Montiniacum), sans oublier Verdun (Dunum) d'origine celtique évoquant quelque établissement préromain fortifié.

Une telle voie nécessitait des relais (mutationes) tous les cinq à six milles, que l'on peut supposer à la Tesserie, où à la Maison Neuve pour la première et à Montigny ou à la Chevalerie pour la seconde, près de la motte féodale de Nombreuil[27].

Mais nous penchons plutôt, en ce qui concerne cette dernière pour le Port-Girault dans la vallée où l'on trouve le toponyme : « l'Hôpital » près du chemin des Trois Œufs - déformation des « Trois eaux » - où des îles déterminaient alors plusieurs bras de Loire.

4. Prolongements

Si l'on déborde le cadre de nos coteaux de Loire, il faut remarquer que cet axe se prolonge en ligne droite :

- au nord-est vers Durtal, Chartres et Paris ou plus précisément même vers la Cité, centre de l'antique Lutèce,
- au sud-ouest vers Clisson et Saint-Hilaire de Riez près de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, havre naturel de l'embouchure de La Vie, sur une côte plate où les ports sont plutôt rares et donc particulièrement recherchés.

Il prend ainsi un caractère majeur au plan national et l'on ne peut s'empêcher d'y voir trace de la voie triomphale reliant Angers à Chalonnes, que Célestin Port supposait longeant la Loire de plus près sur des coteaux trop accidentés pour être praticables.

Mais elle a aussi un caractère structurant, si tous les toponymes gallo-romains qui la bordent prouvent l'existence de villae qui se sont concentrées sur le plateau légèrement à l'écart des établissements gaulois bordant le fleuve, à deux exceptions près : Epiré et Pruniers. Son rôle économique apparaît alors considérable pour l'écoulement des productions, soit vers le port du Cassoir au sud-ouest et par bateaux ensuite, soit vers Julio magus au nord la grande ville marché, par la route.

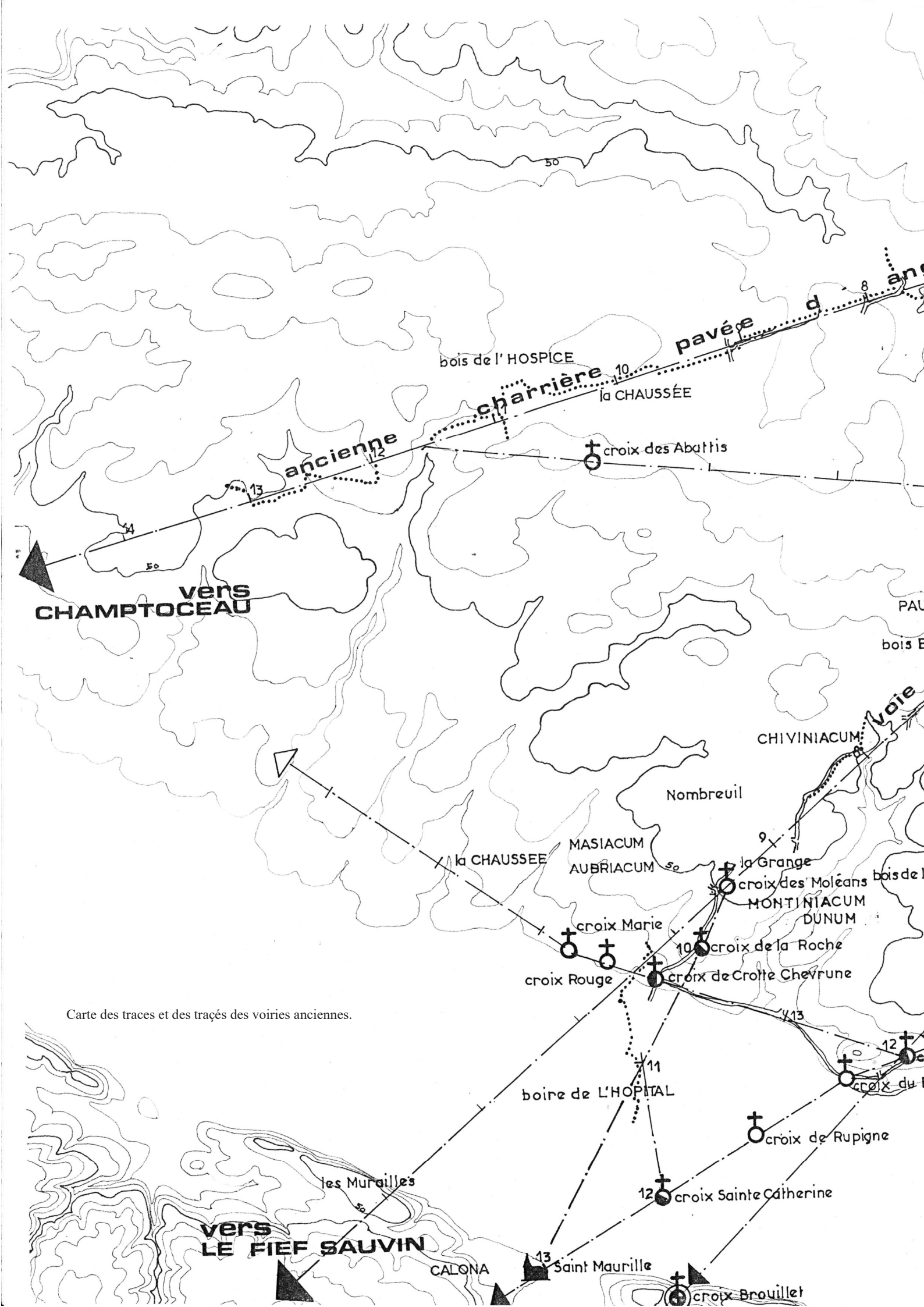
5. Évolution

Tout le secteur situé à mi distance entre la Possonnière et Saint-Georges-sur-Loire apparaît donc comme un centre de productions utilisant une main d'œuvre importante dès les temps préhistoriques et à l'époque gallo-romaine surtout. Un atelier de taille de silex a été découvert en effet au nord-est de Mazé[28] entre la Possonnière et Saint-Georges. Il produisait déjà des outils pour de nombreux agriculteurs.

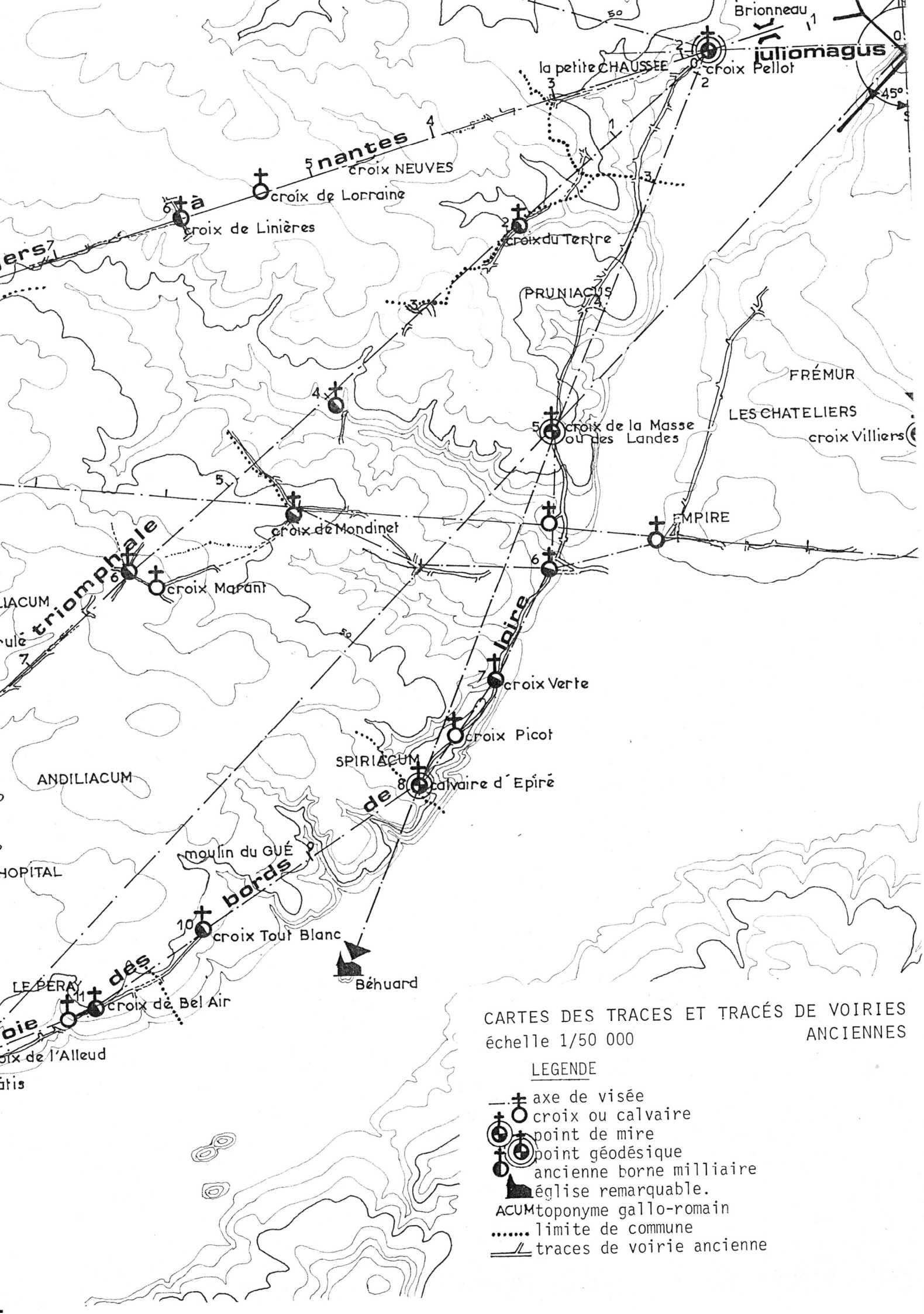
Au sud-est, le toponyme « Pierres Frites » atteste la présence d'anciens mégalithes, donc de peuplement, au Vaurichard. Verdun, un peu plus au nord assurait la sécurité avant d'être remplacé par la motte féodale de Nombreuil située légèrement plus au nord-ouest, jusqu'à ce que les villages de Savennières et de la Possonnière au Haut Moyen Âge s'organisent entre prieurés et châteaux forts et regroupent alors la population dans des enceintes garantissant mieux la sécurité des hommes et des biens contre les envahisseurs Normands qui venaient en bateaux par la Loire. Les plans réguliers de ces bourgs où l'on reconnaît une volonté d'urbanisme romain avec cardo et décumanus maximus, attestent d'une création ancienne pour le moins préromane.

Cet axe routier Angers-Chalonnes direct resta lié aux villae qu'il dégageait. Quand leurs productions ne purent plus être exportées à Rome, il déclina avec elles et fut petit à petit abandonné au profit d'un axe parallèle : Pruniers - La Possonnière légèrement plus à l'est par le moulin de Plussin, et dont l'évidence sur la carte aujourd'hui justifie son manque d'ancienneté.

Ce dernier tracé n'a du reste aucune métrique remarquable et n'est jalonné d'aucun toponyme spécifique. Faute d'intérêt économique, il ne fut plus entretenu et les relations fluviales l'emportèrent à nouveau sur les relations terrestres.



Carte des traces et des traçés des voiries anciennes.



CARTES DES TRACES ET TRACÉS DE VOIRIES ANCIENNES

échelle 1/50 000

LEGENDE

- axe de visée
- croix ou calvaire
- point de mire
- point géodésique
- ancienne borne milliaire
- église remarquable.
- ACUM toponyme gallo-romain
- ..... limite de commune
- traces de voirie ancienne

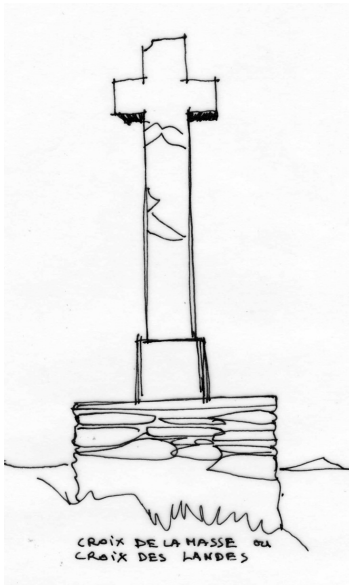
VI. LA VOIE DES BORDS DE LOIRE

Existait-il une voie romaine longeant la Loire et la Maine sur la rive droite ? Aucune trace n'a été reconnue jusqu'à ce jour ; seule la rue principale de Pruniers passant devant l'église porte le nom de « chemin romain ».

Pourtant le peuplement fut certain avant et pendant l'occupation romaine. Des pistes[29] devaient donc exister malgré un relief accidenté. La plupart des auteurs accordent en gros le tracé de l'actuel CD 111 à celui d'une voie romaine, sans pour autant en donner justification. Certains lui font traverser la Maine à Bouchemaine pour gagner le camp retranché de Frémur.

1. Alignements

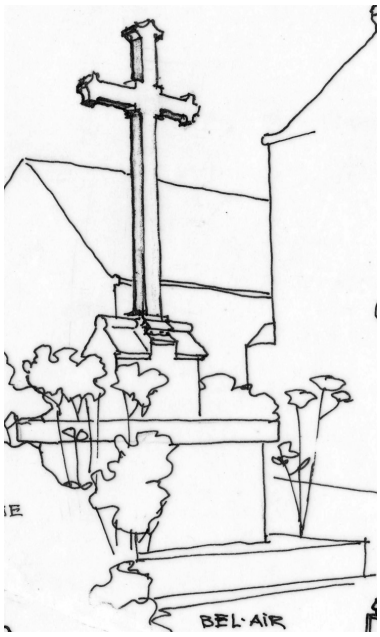
Or il existe un alignement remarquable entre la croix Pellot, la croix des Landes et le calvaire d'Epiré, distants entre eux de trois milles (ou deux lieues romaines). Ce sont les points les plus hauts du relief, donc bien dégagés. De plus entre la croix des Landes et le calvaire d'Epiré, en suivant l'ancienne route, on rencontre une croix grecque visiblement rapportée sur un fut de colonne. Bien qu'aucune inscription n'y apparaisse et que l'abbé Charon dans le bulletin paroissial de Savennières en attribue la fondation à une famille Picot au XVII^{e} ou XVIII^{e} siècle, ce monument évoque incontestablement une borne leugeaire réutilisée et peut-être déplacée là pour la rapprocher du moulin de ses généreux donateurs.



Croix de la Masse - Croix des Landes.

En suivant cet axe vers le sud-ouest, on tombe sur la partie du ravin infranchissable de la Coulée de Serrant, la Loire et le clocher de Béhuard dressé sur un rocher, point de repère remarquable dans la vallée. Par contre, en poursuivant les bords de Loire et pour garder la ligne de crête il faut dévier l'axe vers l'Alleud, en empruntant l'ancien chemin de la Possonnière à Savennières par l'Aiglerie.

On rencontre alors la croix « Tout Blanc » au carrefour de ce chemin avec le CD 311, située à deux milles d'Epiré, puis la croix de « Bel Air » à la Possonnière à un mille de la précédente.



Croix Bel Air..



Croix Picot.

A côté de cette croix on trouve en grand nombre des toponymes évoquant une voie romaine : le Clos-du Perré, le Pavé, les Perrières, la terre du « Perray » (Clos des Rabannières), le Moulin des Perrières, le Perray Fourneau, etc. puis la croix de l'Alleud à un mille plus loin, légèrement désaxée, mais située jadis près d'un passage à niveau et d'un ancien pont du Petit Anjou à l'entrée de la gare de triage de la Possonnière.

Elle a très certainement été légèrement déplacée lors de la construction de ces ouvrages.

Notons encore que si les traces d'une voie ancienne entre Savennières et le haut de la côte des Forges ne sont plus très évidentes aujourd'hui, le toponyme « Moulin du Gué » justifie un passage jadis sur ou près de cet axe, là où justement la présence d'une borne ou autre point singulier fait défaut.

2. Tracés incertains à l'ouest

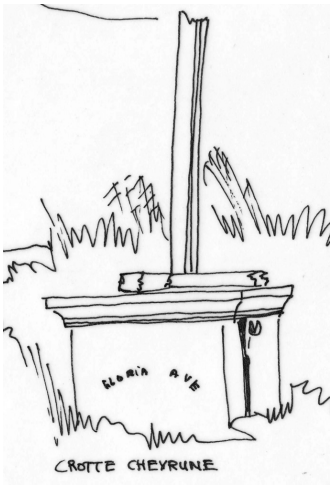
Après l'Alleud, le relief s'aplatit et ne pose plus de problèmes, mais c'est par contre la Loire qui en pose pour rejoindre Champtocé par Ecular, près de la gare de Saint-Georges, où des vestiges gallo-romains ont été trouvés, ou encore Chalonnes ce qui semble plus vraisemblable.

Un grand axe se dessine alors entre la croix de l'Alleud et « le Mille » à Champtocé distant de neuf milles ou six lieues romaines, par la croix de Crotte-Chevrune, la croix Rouge, la croix Marie, celles de la Renauderie (près de la Chaussée), de la Missonnière et de la Petite Touche. Mais il est fort probable que ce tracé n'a pas été suivi de très près, ne serait-ce que pour passer par la Chaussée et Dauphin près de Nid-d'Oiseau, justifiant au passage une croix à Chantepie.

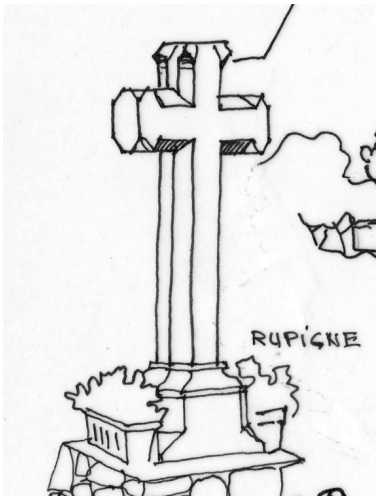
Les traces de métrique n'y sont pas évidentes. Le passage à basse altitude rasant la zone inondable à Saint-Germain-des-Prés ne permet guère de voir là, la présence d'une grande route.

Cela signifierait-il alors que la voie des bords de Loire s'arrêtait à l'Alleud ? C'est peu probable et deux solutions sont possibles :

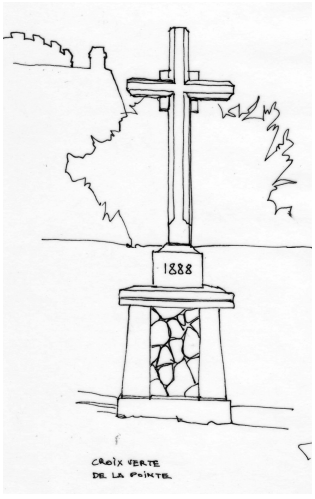
- 1 - poursuivre pendant trois milles exactement un tracé en crête à partir de Bel-Air en passant par le Moulin-Blanc et le Vaurichard jusqu'à la croix de Crotte-Chevrune où l'on rattrape la grande voie Angers - La Ségourie définie précédemment et empruntant celle-ci ensuite pour traverser la vallée par le Port-Girault.
Ce tracé est peu satisfaisant pour une grande voie, mais justifie les orientations bien axées de quelques tronçons de chemins, et un ancien toponyme Mazière[30] qui évoque quelques ruines gallo-romaines au milieu des bois s'étendant alors de la Loge à Belletouche, deux autres toponymes forestiers.



Croix de Crotte Chevrune.



Croix de Rupigné



Croix Verte de la Pointe

- 2 - traverser directement la vallée comme l'a suggéré Célestin Port[31] en visant la croix Rouge à Bourgneuf-en-Mauges sur la rive opposée, puis la croix Laury vers la Ségourie toutes deux points géodésiques remarquables.
Mais l'on tombe sur l'embouchure du Layon, il faut donc se dévier légèrement vers l'ouest pour rejoindre Saint-Maurille en visant la croix du Bignon au-dessus de Chalonnes. On rencontre alors deux croix dans la vallée : celle de Rupigne près du pont de Cholet et celle de Sainte Catherine à la Tête-de-l'Île de Chalonnes. Célestin Port signale qu'une pêcherie près de l'Alleud portait le nom de Perray signalée en l'an X car une brèche importante s'était formée dans la levée. Les croix sont assez rares dans la vallée pour que celles-ci retiennent notre attention. Ensuite cet axe est intéressant au-delà de Saint-Maurille, sur la rive gauche où l'ancien chemin de Beaupreau le suit d'assez près par les Deux-Croix, la croix du Bignon et même au-delà pour rejoindre le grand axe direct Angers - La Ségourie.

Quoi qu'il en soit, et malgré une métrique bien affirmée entre Angers et l'Alleud, cette voie apparaît plus comme une succession de liaisons entre villages empruntant d'anciens chemins préhistoriques, que comme une voie triomphale et encore moins comme une portion d'un grand axe Tours - Nantes longeant la rive droite de la Loire et traversant la Maine à Bouchemaine sur une chaussée immergée.

Ce serait donc la plus ancienne de toutes les voies de notre région, encore circulée aujourd'hui sur de nombreux tronçons, mais non la plus importante comparée aux précédentes, à l'époque gallo-romaine.

Et si l'on remarque que Pruniers, Bouchemaine, Epiré, Savennières et l'Alleud sont espacées très régulièrement de deux milles, on peut en déduire que le peuplement primitif s'est concentré selon un rythme bien précis et que les villages de la Pointe, jadis Ruzebouc, et de la Possonnière qui échappent à ce rythme seraient donc d'implantation plus récente. L'origine du nom de la Possonnière comme la plupart des noms se terminant en « ière » ne remonte guère en effet qu'au XI^{e}.

VII. AUTRES AXES

Il serait regrettable de cantonner cette étude des axes routiers rayonnant à partir de la Croix Pellot, aux seuls communes des bords de Loire et de Maine, car un pays comme le nôtre, relativement bien ouvert, était circulé en tout sens. Malheureusement, les autres axes sont moins évidents sur la carte et sur le terrain que les précédents. Nous en relèverons cependant quelques uns pour en dire quelques mots.

1. À l'intérieur du secteur :

Si l'on recherche d'autres axes que ceux orientés sur la croix Pellot, il en est un parmi les nombreux alignements cadencés que l'on peut découvrir sur une carte, qui mérite une attention particulière. C'est un axe les Ponts-de-Cé - Saint-Martin-du-Fouilloux par Sainte-Gemmes, Empiré, la croix du Chemin-du-Cimetière à Bouchemaine[32], la Carrée, les Grifferaies, le Petit-Paris, la croix des Abattis et les Pâtisseaux.

Outre quelques sections de chemins bien axées et des vestiges de chaussée tant en Loire que dans le lit de la Maine[33], on trouve de part et d'autre, de nombreux repères espacés assez précisément d'un mille ; notamment à Bouchemaine. Toutefois ce tracé rectiligne semble peu réaliste sur le terrain et on lui préfère quelques déviations d'abord vers le sud, entre Empiré et la Cossonnerie, distants d'un mille, puis par Malvoisine et la Carrée toutes deux distantes d'un mille encore, puis vers Saint-Léger-des-Bois par la côte Noire et le Fresne pour couper la grande voie romaine Angers-Nantes au mille n°8 à partir d'Angers.

On trouve donc ainsi une grande liaison entre les voies de Poitiers et de Tours par la rive gauche de la Loire, qui convergent à Érigné avec la grande route de Nantes, sans passer par Angers, mais en passant devant le camp de Frémur qui pouvait surveiller facilement le trafic.

2. À l'extérieur du secteur :

La voie romaine Angers - Candé et au-delà, bien repérable encore sur six kilomètres de chemin rectiligne au nord de Bécon-les-Granits est axée sur la croix Pellot.

La route de Poitiers CD 761 entre Brissac et Ambillou-le-Chateau, par Saulgé-l'Hôpital (toponyme très évocateur) présente un tracé rectiligne de treize kilomètres de longueur dont l'axe prolongé au nord passe par les Ponts-de-Cé sur les vestiges d'une voie romaine reconnue et par la croix Pellot.

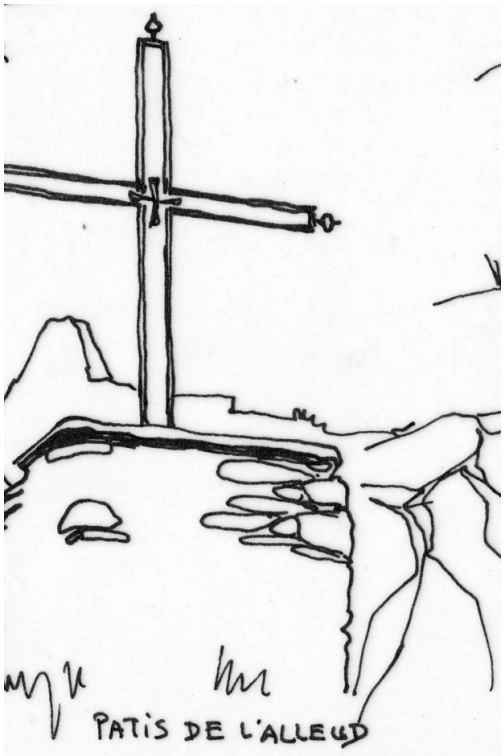
La RN 23 encore entre Bourgneuf (commune de la Chapelle-Saint-Laud) et Durtal est parfaitement axée sur la croix Pellot. Cette dernière est donc un point d'intersection particulièrement remarquable des grands axes routiers rayonnant du sud-est au nord-ouest d'Angers.

3. Orientations

Nous venons de voir que si maintes croix de chemin ne font que jalonner des routes et si certaines en plus ont remplacé d'anciennes bornes marquant des distances, il en est certaines qui sont de véritables points géodésiques et une en particulier qui joue un rôle majeur : la crois Pellot.

En allant plus loin dans nos recherches, il est intéressant de noter que le plan de Julio magus sur quadrillage régulier comme on peut le restituer actuellement, n'est pas axé sur le nord géographique comme le conseillaient les théoriciens romains, mais à 45° très précisément par rapport aux points cardinaux et que l'un des deux axes principaux vise exactement l'alignement : croix des Landes à Bouchemaine - croix Brouillet près de Chalonnes à 19 km d'Angers, toutes deux points élevés remarquables à longue distance.

De même la direction du sud depuis l'intersection du décumanus et du cardo, qui se situe sensiblement près de l'évêché, est donnée par un alignement qui passe par la Croix de Villiers à Sainte-Gemmes et la Croix Blanche à Mozé-sur-Louet distante de 12 km et située sur un sommet du relief. Ce n'est peut-être qu'une coïncidence penseront certains, mais cela méritait d'être signalé ici car il est évident que les romains ont eu besoin de définir avec précision des points géodésiques fort éloignés pour tracer sur le terrain leurs voies et que les emplacements de ces points demeurent ancrés dans notre terroir.



Croix Patis-de-l'Alleud.

VII. CONCLUSION

La croix Pellot apparaît donc comme un épicentre, un point focal vers lequel convergent sept axes viaires de l'époque romaine :

- le premier, Angers - Nantes, est le plus évident aujourd'hui tant sur la carte que sur le terrain. Il est donc bien connu et reconnu. Ses implications sur les terroirs sont manifeste dans notre secteur,

- le second s'assimile à la voie triomphale évoquée par Célestin Port, voie rapide et stratégique vers la Ségourie, mais aussi voie structurante de nos coteaux entre Angers et Chalonnes sur laquelle sont venues se greffer de nombreuses villae légèrement à l'écart de la vallée et de ses dangers,

- le troisième longeant la Loire au plus près, est moins évident avec des tracés multiples successifs et semble rester une voie de desserte assurant des intercommunications entre petites localités voisines existant sans doute déjà avant l'arrivée des Romains dans notre secteur. Il est donc d'intérêt secondaire par rapport au fleuve qui assurera toujours, jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle les transports principaux,

- le quatrième, au nord vers Candé, étant hors de notre secteur d'étude n'a pas fait l'objet de recherches particulières de notre part,

- il en est de même pour le cinquième vers Poitiers par Brissac et Doué-la-Fontaine,

- le sixième vers Tours par la rive droite,

- le septième vers la Flèche, Chartres et Paris.

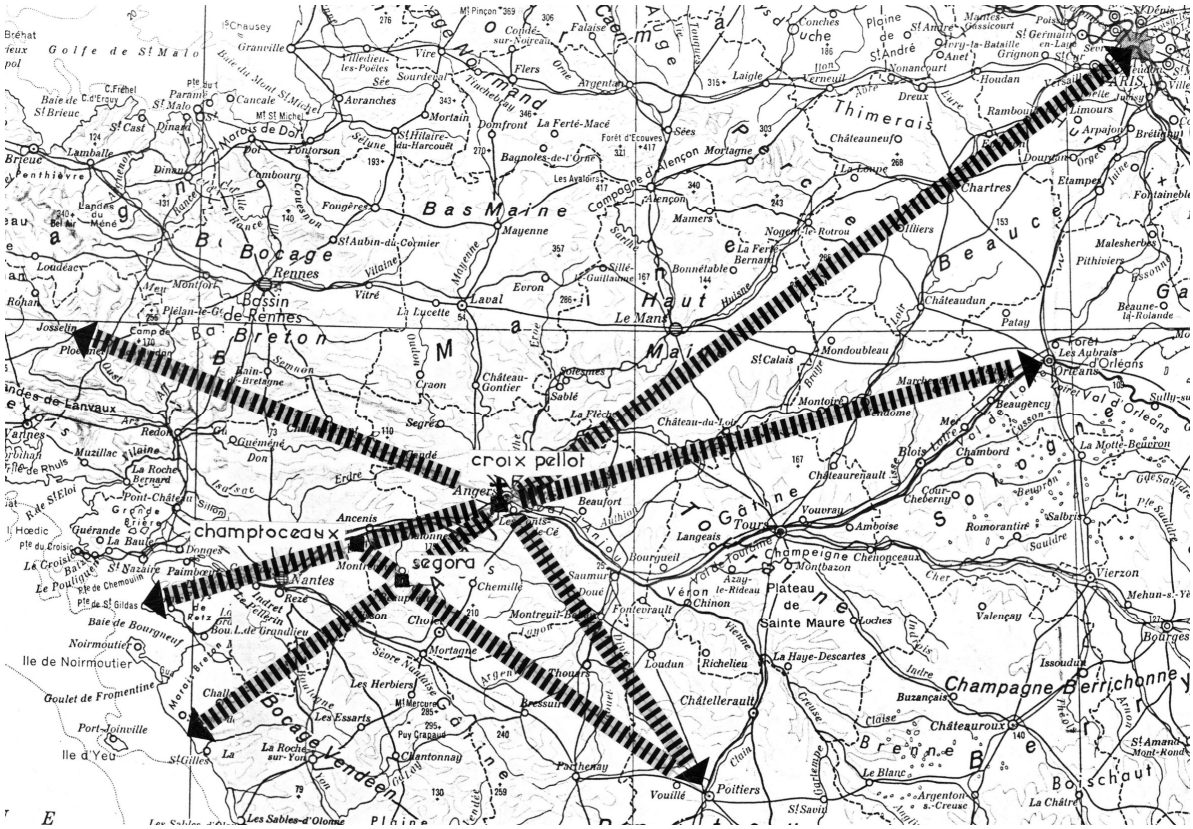
Ces trois derniers axes ne sont donc mentionnés ici que pour mémoire, afin de renforcer le rôle géodésique de la croix Pellot. Or, ce n'est pas un sommet remarquable comme Pruniers, Épiré ou Champtoceaux, c'est donc un point de base d'un réseau à plus longue distance qu'utilisèrent les topographes romains et peut-être même avant eux les routiers des sentes préhistoriques avant la naissance de Julio magus.

Notre suggestion de réseau s'inscrit ainsi dans une logique de plan de circulation à l'échelle de tout l'Ouest de la Gaule en hiérarchisant les voies en fonction de leur contexte historique et de leurs contraintes physiques.

Les fouilles et les découvertes archéologiques incessantes, en préciseront certainement bientôt la portée et nous permettrons de mieux localiser les passages et les bornes in situ.

Mais d'ores et déjà il est incontestable que nos terroirs gardent l'empreinte d'une métrique romaine qui confirme un développement important de nos coteaux bien avant le Moyen Age.

Jean Marcot
1987/2000



Carte des sept chemins de la Croix-Pellot.

(1) : basés sur la centuriation,
1 centurie = 710 x 710 m = 20 « acti » de 120 pieds.

(2) : Petit fief de Savennières en limite de la Possonnière.

(3) : Telle la forêt de la Belle-Poule à Sorges ou celle du Désert en queue de l'Île-de-Rochefort.

(4) : Telle la Grange dite aujourd'hui la Michaudière et le Grand Pressoir sur la commune de la Possonnière, possessions jadis de l'abbaye de Saint-Georges-sur-Loire.

(5) : Création entre les lignes de chemin de fer de Nantes et de Cholet, des Fonderies et Aciéries de l'Alleud lors de la guerre de 1914-1918.

(6) : Ainsi appelés au prieuré de la Coulée-de-Serrant où les moines de Saint-Nicolas d'Angers cultivaient la vigne sur 3 étages ou terrasses retenues par des murets de soutènement.

(7) Il faut rappeler toutefois que les sables blonds des grèves de Loire ne sont apparus que depuis mille ans à peine et sont la conséquence des grands défrichements opérés en amont et notamment aux X^{e} et XI^{e} siècles dans la Haute-Loire. Ces sables roulent sur une couche superficielle colmatée de limons tertiaires, la jalle, recouvrant les alluvions anciennes du fond de la vallée, dans lesquelles circule la nappe souterraine importante de la Loire.

(8) On voit encore au chevet de l'église Saint-Maurille, des ornières taillée dans le schiste du rocher sur lequel la Loire vient buter et un peu plus bas par basses eaux, les restes d'une chaussée immergée.

(9) : Célestin Port voyait dans le toponyme Empiré, l'étymologie d'un « perray » ou voie romaine et A. Champigneulle de même.

(10) : Béziau a remarqué en 1904 une chaussée traversant la Loire à 2 km en aval des Ponts-de-Cé en face de l'île du Buteau et dans la partie la plus étroite de l'île aux Chevaux, soit 2 lignes de pieux de 1,20 m retenant un pavage de pierres plates en schiste bleu.

(11) : voir carte jointe.

(12) : rouleau de parchemin de 6,80 m de longueur par 0,34 de largeur, retrouvé au XVI^{e} chez un humaniste allemand du nom de Conrad Peutinger et conservé au musée de Vienne. Il ne comprend plus que 11 feuillets collés bout à bout sur les 12 qu'il comprenait initialement , le plus occidental étant manquant. Elle fut exécutée par un moine de Colmar vraisemblablement d'après la carte du monde romain peinte sur le portique d'Agrippa († 12 av. JC) à Rome.

(13) : *« C'est un des documents les plus stupidement déformé et des plus arbitrairement incomplets que je connaisse. »* - Camille Jullian.

(14) : Juliomagus (Angers) y figure comme Subdunum (Le Mans) sous des vignettes attestant une importance particulière par rapport aux autres villes voisines.

(15) : *« Les chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde »*, 1er édition dans *« Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest »* 1891 Ed. Clouzot, Niort 1893 et réedition par Ed. Williamson, Nantes 1987.

(16) : À la sortie ouest d'Angers.

(17) : Mme Roussier m'a rapporté en fev. 87 que les de Rochecoust possédaient dans leur parc de la Rorestrie une

(18) : Toponyme du bassin de la Loire qui vient du latin Equandora (= à mi-distance) et marque les limites de pays entre peuplades gauloises. La commune d'Ingrandes entre Angers et Nantes séparait jadis le pays des Namnetes de celui des Andécaves. Elle est restée une limite de province entre la Bretagne et l'Anjou puis de départements entre le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique ainsi qu'une limite communale avec le Fresne. Une borne en pierre marque toujours l'emplacement de cette délimitation.

(19) : Castrum Sellense

(20) : L'Oppidum dit camp de César est situé entre Marsillé et la Ségourie et s'étend jusqu'au ruisseau de la Paillerie. Nombreux débris romains au champ des Chirons près du Petit Nombault. Plan dressé en 1870 par Parenteau en forme de fer à cheval avec base au nord de 135 m - longueur 250 m du nord au sud - largeur 225 m d'est en ouest - retranchement cerné d'un talus en pierres sèches de 14,30 m de hauteur, 21 m de largeur à la base et 3,50 au sommet sur lequel s'élevait sans doute un mur gaulois. Poilane dans « L'Or des Mauges » signale un castellum dans le Bois de la Chataigneraie à proximité de la voie d'Angers à Montrevault et à la Ségourie, puis une enceinte de 85 x 75 m dans le bois du Chatelier dans la commune Saint-Quentin sur la même voie que l'on retrouve à Saint-Laurent-de-la-Plaine gagnant, selon Célestin Port cette fois-ci, la Brissonnière.

(21) : Godart Faultrier signale que dans les bois de Gonnord et de Serrant, Desmazières aurait repéré deux pierres, sans doute bornes, sur lesquelles ont pouvait lire 94 et 95 (lieues gauloises ?) à partir de Tours vers Rennes.

(22) : Le pied romain était établi sur un canon de 6 pieds pour un homme normal = 1,77 m, taille minimum que devait avoir le soldat romain.

(23) : La coudée olympique grecque était basée sur la taille d'Hercule, si bien que le rapport de cette coudée à la coudée romaine est de 8/7.

(24) : *« Essai sur les mesures longues des Anciens »*. Premier ouvrage paru en 1756, et traitant de la complexité des mesures longues des anciens dans lequel il cite Polybe qui avait noté que les routes des pays de la Méditerranée occidentale étaient divisées en tronçons de 8 stades grecs chacun (1580 m).

(25) : le premier texte mentionnant un pont à Chalonnes, en attribue la construction à l'évêque Ulger vers 1140.

(26) : Elle signale l'emplacement d'une ancienne chapelle dont la façade avait été refaite en 1676. On y célébra des

mariages au XVIII[e]. Mais elle servit aussi de prison pendant la Révolution et fut vendue en 1804 à la paroisse Saint-Maurille qui l'aliéna en 1878. Elle était en ruine en 1878 mais le pèlerinage qui affluait pour la fête de la sainte patronne, se transforma en foire. (Cf. Célestin Port).

(27) : Au nord du château de la Grange. On a pu y voir jadis une motte féodale.

(28) : Ce toponyme comme celui de Mazières est révélateur généralement de ruines fort anciennes.

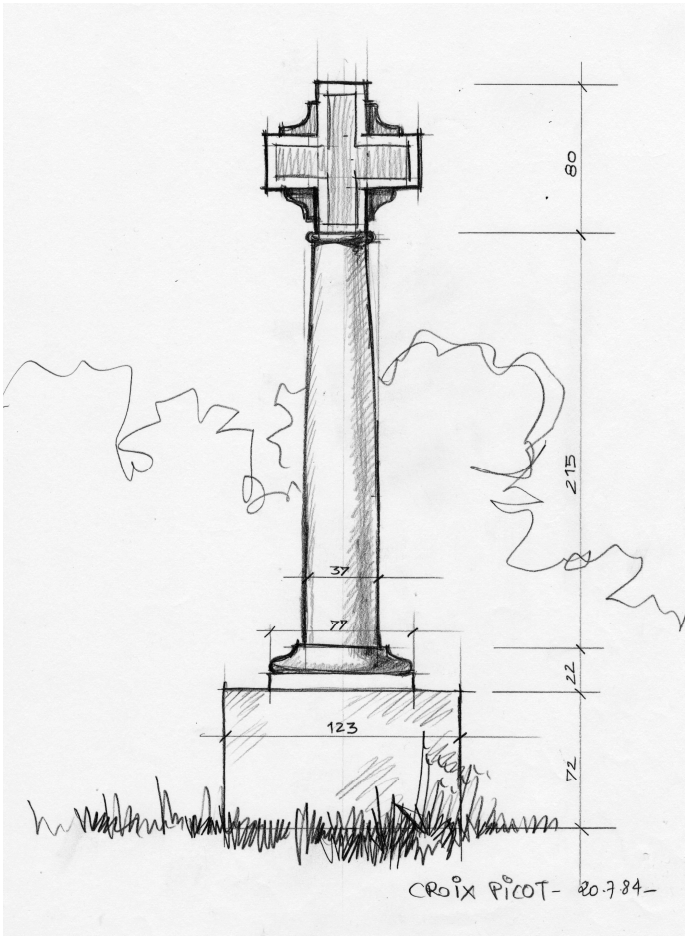
(29) : M.Provost signale un passage important sur l'ancien chemin gaulois longeant la Maine entre Angers et Bouchemaine.

(30) : Pour Godard-Faultrier, les noms de Mazières, Frémur, Mur, Mureau, Chatelais, Chatres, Chateaux se rapportent à des lieux où l'on rencontre des vestiges.

(31) : *« Dictionnaire historique Géographique et Biographique de Maine-et-Loire »*, 1878 T III p. 162 et 163

(32) : Le déplacement du cimetière de Bouchemaine date de 1836 et la croix ne semble avoir été implantée qu'en 1894 sur un terrain donné à la commune. Mais comme nous l'avons déjà souligné ce n'est pas la croix en elle-même mais son emplacement qui compte.

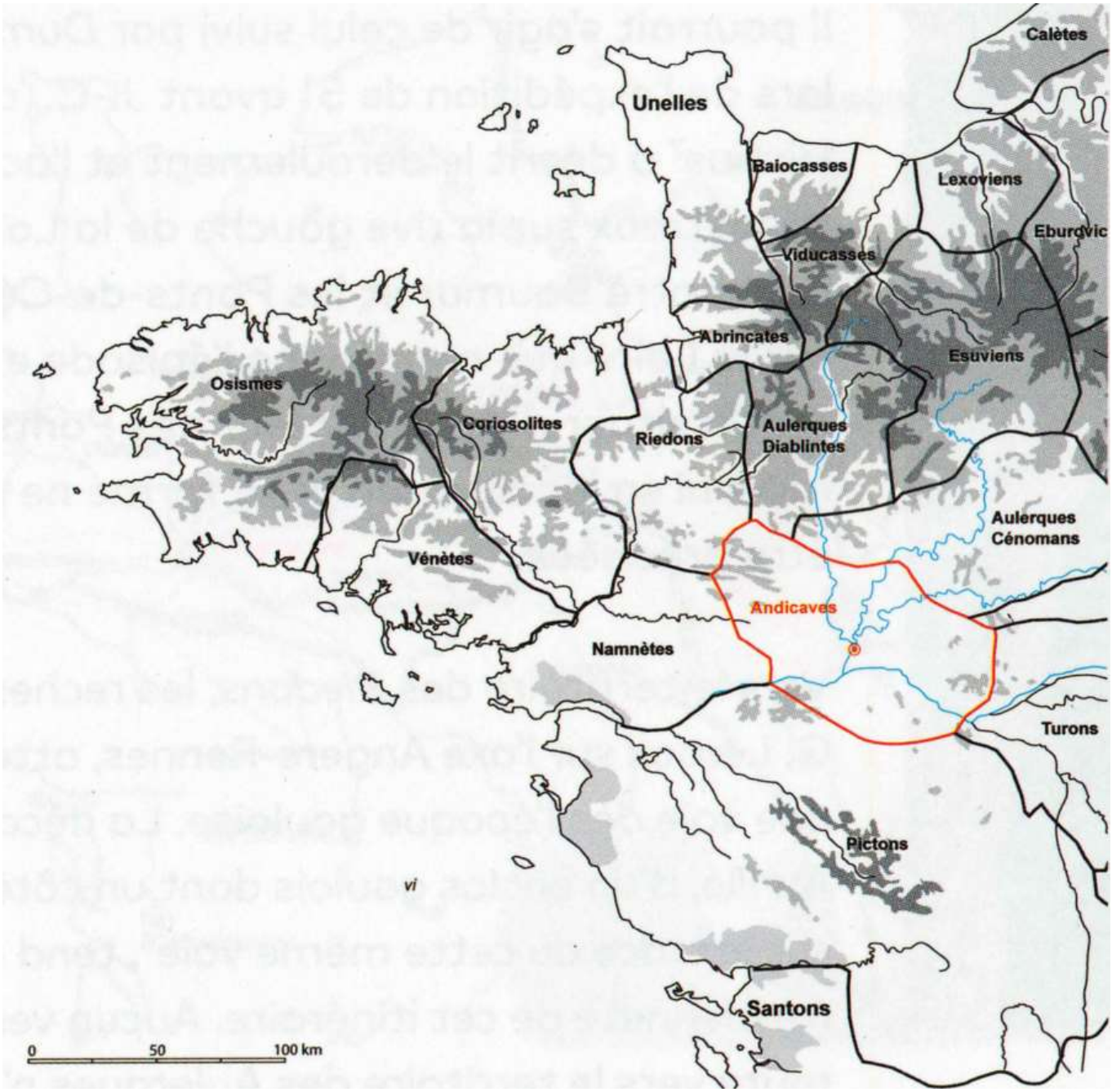
(33) : Godard-Faultrier signale qu'on a trouvé *« beaucoup de pieux à l'emplacement du viaduc du chemin de fer »* attestant la présence d'un pont existant encore au XVII[e] (voir Revue de l'Anjou, 2[e] année, mai et juin, 3[e] livraison , P. 520) à 800 mètres en dessous du clocher de Bouchemaine vis-à-vis du Fresne: radier submersible long de 126 m x 10 m.



Croix Picot.

Unité de longueur	Mètres	PIEDS		COUDEE		MILLE	LIEUE		TOISE	BORNES
		Romains	de Paris	Grecque	Olympique	Romain	Romaine	Gauloise		
Pied romain	0,2964			2/3			1/7500			
Pied de Paris (ou du roi)	0,3248		1						1/6	
Pied égyptien ou hébraïque	0,3705	5/4					1/6000			
Coudée romaine	0,4446	1/5		1	7/8	1/3000	1/5000			
Coudée grecque	0,5081			8/7	1					
Toise	1,949		6						1	
Stade grec	177,84	600		400			1/12,5			
Stade grec selon Plutarque	197,60					1/7,5				
Mille romain	1482	5000		3333		1				milliaire
Lieue romaine ou carolingienne	2222,22	7500		5000		1,5	1	7/8		leugeaire
Lieue d'une heure	2436	8218	(=1 500 double pas =400 perches)							
Lieue de Paris	2460 (3933)	8300								
Perche de Paris	5,847		18							
Lieue gauloise	2540	8571		5714		1,71	8/7	1		leugeaire
Lieue de poste	3898	13150	12000						2000	Ts les 1/2 lieues
Lieue commune 25 au degré	4445								2281	
Lieue d'Anjou	4677								2400	
Grande lieue	4872,55		15000						2500	Ts les 1/2 lieues
Lieue géographique 20 au degré	5556									
Perche commune	6,496		20							
Perche d'ordonnance ou des eaux & forêts	7,146		22							
Perche d'Anjou	8,120		25							

Valeurs et équivalences en métriques anciennes.
D'après E. Lebrun *« Les hommes et la mort en Anjou au XVII[e] et XVIII[e] siècles »* et D. Jalmain *« Archéo-aérienne en Île-de-France »*.



Localisation du Site d'Angers dans l'ouest de la Gaulle
(CAIRN, oppidum, territoire des andicaves et des pictons).

BIBLIOGRAPHIE

A. CHAMPIGNEULLE
Le problème de Segora, in annales de Bretagne, LXX I, mars 1963
Voies antiques entre Nantes, Angers et Poitiers, in Actes du 91e congrès nat. des Soc. savantes à Rennes, 1966 in bull. arch. du Comité des Travaux Hist. et Scientifiques, 1968.

A. CLOS ARCEDUC
La métrique des voies gallo-romaines et ses rapports avec leur recherche in archéologie ancienne, S.E.V.P.E.N., Paris 1964, p. 213-217.

A. LONGNON
Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours. Paris 1885

ANDES
Janvier 1977 - p. 25 29

ARCHÉOLOGIA
n° 42 de 1971 p. 63 le sol avant l'histoire
n° 105 de 1977 p. 70 -" " " .

BELISAIRE LEDAIN
De l'origine et de la destination des camps romains dits châtelliers en Gaule, principalement dans l'Ouest, in Mémoires de la Soc. des antiquaires de l'Ouest, pp. 435-552, 1884, (Anjou pp. 515-518).

BISEUL
Les voies romaines de l'Anjou, in congrès archéologique 1841, pp. 126-133.

BODIN
Recherches historiques sur la ville de Saumur, ses monuments et ceux de son arrondissement, 2 vol., Degouy Aîné, Saumur 1812-1814, 2e éd. Dubosse et Godet, 1845 ; Id.,
Recherches historiques sur l'Anjou et ses monuments. Angers et le Bas-Anjou, 2 vol., Degouy Aîné, Saumur 1821-1823, rééd. en 1845 (Saumur et son arrondissement) et en (Angers et le Bas-Anjou) par Paul Godet à Saumur 3e éd. sous le titre Recherches sur 1846 l'Anjou, 2 vol., Cosnier et Lachèse, Angers 1847.

C. PORT
La Vendée - les origines. l'insurrection (janvier 1789-31 mars 1793), d'après des documents inédits et inconnus, 2 vol., Hachette, Paris 1888.
Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine et Loire. Lachèse et Dolbeau-Angers 1878.

D. JALMAIN
Archéologie aérienne en Ile de France -Beauce, Brie, Champagne, éd. Technip février 1970, p. 107-108-109.
Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine et Loire. Lachèse et Dolbeau - Angers 1878.

DOSSIERS DE L'ARCHÉOLOGIE
n° 22 de 1977 p. 104-107 - Richesse du patrimoine Angevin.

DUFOUR
Gennes : les monuments gallo-romains, in Soc. anonymes des fondations de l'Ouest, Angers 1931.

E. DESJARDINS
Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger Paris 1869
Géographie historique et adm. de la Gaule romaine 878-93 III p. 352
La table de Peutiger d'après l'original conservé à…le Val de Loire -

FRERET
Essai sur les mesures longues des anciens, Paris 756.

J. HUBERT
Les routes du Moyen Age, in Les routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours, Paris 1959.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE, LES DOSSIERS
n° 58 de novembre 1981 Les villas gallo-romaines, la villa romaine et la romanisation des campagnes
n° 59 - la société gallo-romaine et son évolution,
n° 67 d'octobre 1982 - les voies romaines.

M. ARGENTAIS
Les fouilles de Drain, 15.1.1961, communication faite à la S.N.P. ; Gallia, revue : dépouillement complet des informations archéologiques pour le Maine-et-Loire.

M. PROVOST
Angers gallo-romain - Angers 1978.

O. DESMAZIERES
Essai d'inventaire des camps, enceintes, buttes, mottes et retranchements anhistoriques ou sans origine précise du dép. de M. et L., in Congrès préhistorique de France, pp. 1038 à 1075, 1910.

P. ANDIN, R. CHEVALIER
Les voies romaines. Paris COLIN 1972 p. 109 –110 – 23 - 30

R. CHEVALIER,A. CLOS ARCEDUC et J.SOYER
Essai de reconstitution du réseau routier gallo-romain. Caractères et méthodes. Rev. Archéol. 1962, p. 49

R.CHEVALIER,
Toponyme et habitat gallo-romain dans

V. GODARD-FAULTRIER
Monuments antiques de l'Anjou ou Mémoire sur la topographie gallo-romaine du département de Maine-et-Loire, Cosnier et Lachèse, Angers 1864. Vienne Paris Hachette 1876.

CARTOGRAPHIE

- Carte de Peutinger - Carte de Cassini
- Carte de Godard Faultrier- Carte de Ptolérnée
- Etat actuel du lit de la Loire
- Répartition des villages de mariniers
- Carte des voies romaines et enceintes fortifiées - Atlas Historique Français-Anjou
- Cartes des voies anciennes par M. Clos Arceduc et Mlle Soyer
- Carte des traces et tracés des voiries anciennes au 1/50.000.
- Grands alignements angevins au 1/250.000
- Grands alignements régionaux au 1/1.000.000

EN COUVERTURE

- Ancienne charrière pavée à Saint-Jean-de-Linièrcs, d'après cliché A.D.I.A.